

THE NAKED CITY

ATELIER FRANCO-AMERICAIN
GEORGIA TECH PARIS PROGRAM FALL 2018

ENSEIGNANTS: LIBERO ANDRETTI - XAVIER BRONGI
ETUDIANTS: GEORGIA TECH COLLEGE OF ARCHITECTURE
ENSA PARIS LA VILLETTE



ATELIER FRANCO-AMERICAIN
Georgia Tech Paris program Fall 2010

Georgia Tech College of Architecture
ENSA Paris La Vilette

Enseignants:

Libero Andreotti / Xavier Wrona

Assistés par:

François-Xavier ALLARD

Etudiants:

ENSAPLV / Gatech

Gr Communication:

Fabien Salhen / Ann-lise Martin
Gabriela Zamora / Dhouha Hamdi
Ali Karimi / Alyssa Hutchison

Gr Entretiens:

Virgine Gimeno / Davide Galli
Victoire Saby / Manel Ben Amar
Zane Hale / Jean Panien

Gr Conception:

Francesca Galoni / Flora Reymond
Paul Krynski / Crimson Lee
Nicolas Barnavon / Ali Lari

Gr Réalisation:

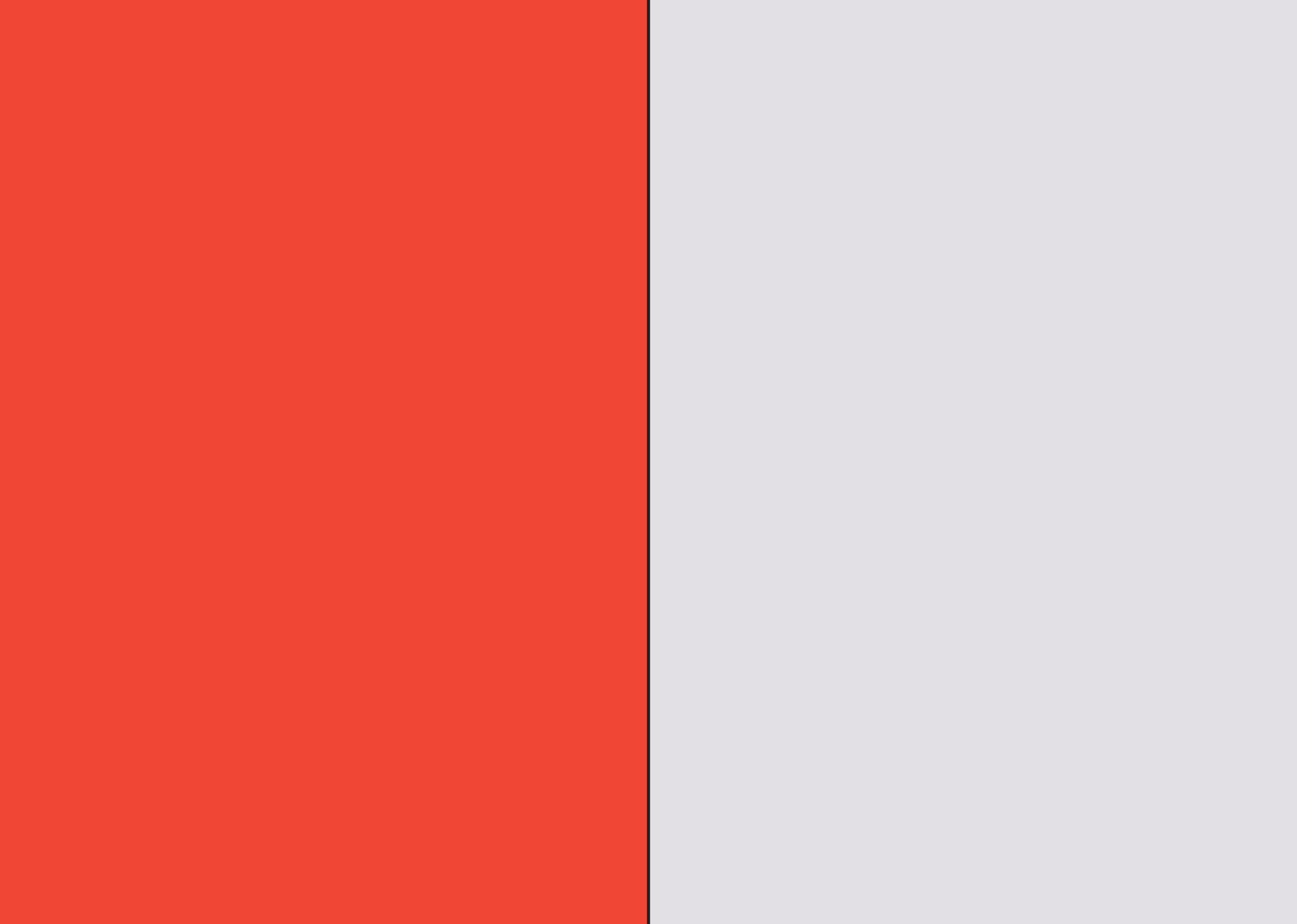
Jack Nuttmann / Etienne Godfrin
Vincent Yee / Aurore Juan Emanuele Barigelli
Benoît Le Roux / Madeleine Tigot

Imprimé par:

Multi repro
60 Rue Paris
92110 Clichy



FOR INVOCATION...



LIBERIO ANDREOTTI

Docteur en histoire et théorie de l'architecture et enseignant à Georgia Tech College of Architecture in Atlanta, il est directeur du Paris Program de Georgia Tech à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette.

Politicizing architecture

For more than ten years now the international design studio called the « Atelier Franco-Américain » has been the centerpiece of Georgia Tech's Paris Program at the Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette. It is here that students and teachers from widely different backgrounds have come together to compare views on the contemporary city, to explore the complex social, physical, and psychological texture of cities, and to advance new thinking at the intersection of architecture, landscape, and urban design. The focus of the studio was always on the shifting definitions of public space. Over the years, it has intervened on a great number of sites in metropolitan Paris - sites that crystallize many of the social, economic, and environmental issues affecting urban agglomerations around the world. It has tackled problems of congestion, pollution, privati-

sation, affordable housing, and gentrification in an open ended search for new, alternative strategies of urban development applicable to cities today.

2010-2011 will likely be the last year of the Franco-American studio. It seems appropriate, therefore, to refocus on its goal to promote an awareness of the power and responsibility of architecture to create new forms of individual and collective experience. For too long architectural education has been stifled by a narrow-minded cult of professionalism. The promotion of competence and technical know-how has impoverished critical discourse generally, and of architectural discourse in particular, depriving it of any critical grip on the world beyond the claim - miserable in its opportunism - of greater efficiency. Since the 1980s, the constant drum of cold-war neo-conservative and neo-liberal slogans has narrowed the scope and horizons of the discipline. Depoliticized through the constant repetition of the mantra of

modernism's « failed utopias », architectural discourse today is hardly distinguishable from the verbiage of politicians, saturated by thought-stopping abstractions like « the global economy » and completely in thrall to the latest electronic novelties peddled by corporate sponsors.

It is against this discourse that this year's studio investigates the possibility of a real and necessary repolitization of architecture. Central to this task is the need to address the actual conditions of urban life today, including what constitutes the « dark side » of the city - the naked tensions and conflicts that structure, separate and divide city space, including the violent regulatory logic that dictates the legitimate use of the city. (Nowhere in Paris are these tensions more evident, perhaps, than in the underworld of La Goutte d'Or - stronghold of the poorest populations and still a destination for waves of immigrants from the old colonies and elsewhere). To

examine the city in this way, unadorned and stripped of secrets and pretenses, much like the Situationist International did in the 1950s, is to discover possibilities of escape, misuse and « détournement » of city space, to recognize the myriad acts of resistance through which new forms of life assert themselves in constant daily struggle against the official order, and to uncover a world of essential unmet needs for shelter and pro-

tection, as much as for free expression and communication, that lie just beneath the surface. The goal of this studio is to start from these realities to construct new perceptions of space and time, outside the logic of command and mobilisation that governs, or attempts to govern, the city's uses today. It is to take a stand and join forces in the struggle over the right to the city.



XAVIER WRONA

Né en 1976 à Vernon, X. Wrona est architecte, diplômé de l'école d'architecture de Paris La Villette et de Georgia Tech. Il est enseignant pour Georgia Tech à Paris et gérant de l'agence Est-ce ainsi.

Que faire ?

Fait difficilement dépassable : l'histoire de la figure de l'architecte est celle d'un individu qui a dispensé ses services à ceux qui pouvaient en supporter le coût. Ces « pouvoir de construire » que sont l'Église, l'état, la bourgeoisie, l'industrie, l'industrie de service... ont été et restent les clients de l'architecte.

Si parfois l'architecte travaille pour ceux qui ne peuvent s'offrir ses services, c'est de manière indirecte : lorsqu'un philanthrope, un état, une entreprise décide pour des motivations de salut public, d'intérêt marchand ou autre... d'attribuer une partie de sa « capacité à construire » à un autre que lui-même. Au regard des nombreuses histoires de l'architecture qu'il nous est donné de pouvoir lire, force est de constater que ceci ne se produit qu'avec rareté et difficultés.

Qu'en dit l'architecte ? L'impression somme toute dominante est qu'il est motivé par l'intérêt général. L'introduction à l'article 1 de la loi sur l'architecture de 1977 énonce que « l'architecture est une expression de la culture », un terme hélas insaisissable, fracassé de maladresses. Cette phrase résonne comme un constat plutôt qu'un programme. Il est ici impossible d'évaluer ce que peuvent être les intentions réelles qui régissent la profession d'architecte. Qu'il s'agisse du mercantilisme le plus rat ou des foudres d'espoirs les plus ardentes.

Il est cependant possible de dresser un second constat : quelque désintéressé qu'il soit... aussi préoccupé qu'il puisse être du sort de ceux qu'il n'a pas les moyens de servir... Qu'il soit janséniste, paternaliste, angélique, simplement généreux, concerné par l'état du monde ou autre... il sera extrêmement difficile à l'architecte d'agir hors des missions financées par ce pouvoir : tout architecte exerçant en son nom propre dans le cadre défini par la loi, voit la moindre de ses productions régie par un ensemble de lois qui lui interdisent toute possibilité d'action individuelle au risque d'être privé du droit d'exercer.

Obligation d'inscription au tableau de l'ordre, obligation d'assurance, déclaration auprès des services des villes de la moindre surface construite, nécessité d'un casier judiciaire vierge, sont toutes des dispositions qui garantissent la qualité du bâti et de l'architecture : certes. Mais, par un système de renvoi tant efficace qu'intrigant, elles se retournent contre les architectes dès que ceux-ci tentent de leur propre chef de mettre à la disposition des plus démunis leurs connaissances hors des missions que leur octroie le pouvoir. En d'autres termes, les architectes ont beau savoir construire à moindre frais des micro-architectures décentes permettant aux sans domicile fixe de passer l'hiver... ils s'exposent en le faisant à la radiation de l'ordre et donc à la fin de leur pratique.

L'espace public a pu à travers l'his-

toire assumer une fonction d'asile, de refuge. Dans la Grèce antique les tombeaux des héros étaient des sanctuaires inviolables pour les esclaves, les criminels, les délinquants politiques. Rome même serait née autour d'un temple voué au dieu Asylaesus, dont sera dérivé le terme « asile ». À l'inverse, l'espace public est aujourd'hui celui où l'on tend des pièges à des personnes sans-papier ou sortir des écoles, où des sans logis sont évacués avec violence, où le moindre espace pouvant permettre de s'allonger est jonché d'obstacles, où les gens du voyage peuvent être chassés sans délai, etc.

Face à cette destruction de l'hospitalité potentielle de notre espace partagé, il semble que la tâche la plus importante pour les architectes ne soit pas aujourd'hui de produire de belles machines, riches, complexes et fascinantes. Mais plutôt d'inventer des structurations d'agences, des formes d'exercice, des modalités d'intervention qui puissent permettre de faire de cette profession non plus seulement une expression de la culture, ce qu'elle sera quoi qu'elle fasse, mais une cause.

C'est ce que cet atelier a tenté de faire. Il a été demandé aux étudiants d'identifier des usages menacés de l'espace public, menacés par ce qu'on est en train de faire de l'espace public. Une fois identifiées ces pratiques en péril, il a été demandé à chaque équipe de leur dessiner un refuge. Une proposition architecturale de 3 m², construite de panneaux de particule bois peu onéreux et à bonne

performance écologique. Durant tout le travail, l'impératif a été de penser tout autant la justesse des propositions, que leur stratégie d'implantation dans l'urbain. Trouver des manières, des tactiques, des vides juridiques interdisant aux autorités de pouvoir s'en défaire trop aisément. Comment faire pour que l'administration de la ville puisse accepter, embrasser ou ne puisse se défaire de ces refuges. Au terme du travail mené par huit équipes franco-américaines, un jury composé des enseignants et des étudiants a retenu une des propositions pour tenter de la construire à l'échelle un. L'atelier s'est inventé une structuration entre agence d'architecture et Agit Prop. Interviews d'acteurs de ce débat, tactiques de communications, dessin de la structure et construction ont été les quatre équipes qui ont tenté de pousser la compréhension de la question posée et dont le présent fascicule pré-

sente le travail.

Sera-t-il possible un jour de ne plus s'étonner que la récente réforme de l'enseignement ait pu dissocier l'architecte théoricien de l'architecte praticien... Dislocation de ce qui a probablement été à l'origine de la figure de l'architecte, cette réforme s'est aussi accompagné de l'éclatement du titre. Habilité à la Maîtrise d'Oeuvre en Nom Propre, l'architecte HMONP (le praticien) est né. Et son nom semble témoigner de ce qui est attendu de lui : être responsable de ses actes en son nom propre au regard de la loi et non de l'éthique qu'on pourrait attendre de lui. Le travail de cet atelier tente d'imposer un débat autour de problèmes chaque jour plus pressants imposés au vivre ensemble et essaye d'accroître la capacité des architectes à pouvoir y prendre part.



Libero Andreotti	1
Xavier Wrona	3
Edito / Interviews	10
Jean-Baptiste Heyraud	11
Agence ComCeci Architecture	15
Olivier Mongin	19
Raffaella Colombo	23
Xavier Juillot	25
Textes / Bibliographie	32
Guy Debord	33
Texte de loi LOPPSI2	35
Emmanuel Caille	36
Ali Lari / Student GT	37
Nicolas Barnavon / ENSAPLV	39
Didier Fuiza Faustino	41
Jean-Baptiste Eyraud	42
Projets	46
Le refuge des insurgés	47
Refuge Sans-abris	49
Refuge Sans-abris 2	51
Public roof of Paris	53
Kiosque collectif	55
Le passage	57
Refuge de l'esprit	59
La hacienda	61
Décontrôle urbain	63
Le théâtre en détail	68
Montage / Plans	69
Construction sur site	71



L'atelier 'franco-américain' de l'école d'architecture de Paris La Villette s'est proposé de réfléchir, à travers un ensemble de projets, à la notion de refuge dans l'espace urbain. Centré sur le quartier de la Goutte d'Or, l'ensemble des projets réalisés nous a permis de développer une démarche militante associée à une réflexion sur les modalités et les volontés d'interventions de l'architecte dans l'espace public.

Un corpus de textes et d'interviews accompagne la présentation de nos projets. Rencontres marquantes dans la construction de notre démarche, textes de références, projets faisant échos à notre travail...ces textes illustrent et alimentent les problématiques développées en atelier.

La démarche de réalisation du projet échelle 1 nous a permis d'orienter notre travail de recherches sur les réalités de l'action urbaine aujourd'hui. Comment définir un espace public? Quel est le rôle de l'architecte dans sa définition et sa construction? Comment et pourquoi intervenir dans l'espace public? Quelles sont les tactiques, quels sont les risques d'une pratique alternative?...Autant de questions auxquelles nous essayons d'apporter des éléments de réponses.

JEAN-BAPTISTE EYRAUD

Charpentier de profession, militant français pour les mal-logés. Porte parole de l'association Droit Au Logement (DAL) dès sa création en octobre 1990. Jean Baptiste Eyraud décide de quitter le Comité des Mal-Logés avec comme slogan «Un toit, c'est un droit». Il est également professeur à l'école d'architecture de Paris La Villette dans le cadre du droit de l'urbanisme.

Le 21 janvier 2011 dans les locaux du DAL au 24, rue de la banque 7500 Paris.

Le jeudi 20 janvier 2011 au soir, les militants du DAL se sont réunis devant le Sénat pour protester contre la loi LOPPSI 2 (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure).

J-B E : Elle a été adoptée hier au sénat en deuxième lecture. Pour les derniers calages, il y a encore une commission mixte paritaire qui va réunir 7 sénateurs et 7 députés mercredi prochain. Après, la loi sera adoptée de manière formelle le 8 février par les deux assemblées. A partir de là, il y aura sans doute une saisie du conseil constitutionnel, ça dépendra de l'opposition mais on suppose que le parti socialiste va saisir car il n'y a que lui qui peut le faire. Une fois que le conseil constitutionnel aura donné son avis, c'est quinze ou trois semaines. En tout cas, courant mars la loi sera applicable.

C'est rapide tout de même ?

Oui, c'est là, c'est incessamment sous peu. Ça fait longtemps que c'est dans les tuyaux....

A priori, à cause de la loi LOPPSI il serait difficile d'installer notre projet dans la rue et de rendre possible notre intervention. Qu'en pensez vous ?

Maintenant, de plus en plus l'espace public va être contrôlé, encadré, quadrillé. Ceci étant, l'article ne concerne que les habitations. Pour autant, si vous posez un objet dans la rue, il y a des contraventions qui vont tomber. Après si il y a du monde. A Paris, ils ne laissent plus faire des manifestations non déclarées. Vous, vous serez dépendants et obligés de passer par la préfecture de police et la mairie de l'arrondissement.

Cela a toujours été comme ça ?

En théorie oui, c'est une loi qui date de 1930 ou 1929... Après la tentative de prise de l'assemblée nationale par l'extrême droite. On a des lois qui sont prévues pour lutter contre des tentatives de coup d'état qui s'appliquent désormais de façon paradoxales mais c'est comme ça... On ne peut plus faire un pas sans qu'il soit nécessaire d'exhiber une autorisation préfectorale à Paris. Il y a un durcissement depuis deux ans. Nous, avant, on faisait des actions surprises mais maintenant ...

Depuis deux ans, pour quelles raisons ?

Depuis la prise en main du pouvoir Sarkozy.

Avant, vous aviez la possibilité de faire des actions surprises ?

Oui, depuis 20 ans. Mais là depuis 2007, il y a un durcissement. En vérité, ils ont commencé à nous harceler sur ces questions de manifestations non déclarées fin 2008.

Quelles sont les conséquences de ce que vous annoncez. Est ce que cela annihile vos actions ?

Nous procédons à des interpellations, des contrôles d'identités. Ils procèdent (la préfecture de police, ndr) à des procès verbaux. En général, je vais au commissariat.

Cela empêche les actions du DAL à fonctionner correctement ?

Ah oui, ils nous font chier tout le temps! Il faut toujours leur demander l'autorisation avant de faire quelque chose mais on ne le fait pas systématiquement selon la nature des actions que l'on mène. Il

y a des situations où l'on peut demander des autorisations et d'autres où on ne peut pas. Mais pour l'instant, il n'y a jamais eu de poursuite. Je pense que cela se fera après 2012. Je suppose, mais maintenant ils peuvent toujours décider, politiquement, de dresser des poursuites à une dizaine de personnes qui manifestent devant un bâtiment.

Ces actions non déclarées sont elles les plus efficaces ?

Non, pas toujours, ça dépend mais c'est très variable. On passe notre temps à envoyer des fax, on a trouvé des modalités.

En même temps, pour vous, vous devez déposer trois jours avant l'évènement, une demande mais ils sont toujours en droit de refuser (la préfecture de police, ndr). Ce qui va les gêner, ce n'est pas que vous déposiez des objets mais c'est la manifestation qu'il va y avoir autour.

Nous, lorsque l'on a fait le rassemblement devant le Sénat, nous avons négocié jusqu'à 00h et ils ont autorisé jusqu'à 21h30 ! On n'a pas cherché à aller au delà. Si il y avait eu une réelle volonté de poursuivre, on nous aurait sûrement fait évacuer... après des sommations, etc... Légalement, ils ont le droit d'interdire mais il aurait fallu qu'ils le signifient. Pour le signifier, il aurait fallu qu'ils fassent des sommations d'usages, etc. Il y a quand même des procédures qui encadrent l'intervention de police mais elles sont rarement respectées.

Quels arguments faut-il avoir pour convaincre la préfecture de police de manifester?

C'est la question des libertés de manifester. C'est ce que je mets toujours en avant. Quand je suis convoqué au commissariat et que je m'y rends, je mets ça en avant. Ma position est la

suivante : on manifeste depuis 20 ans, il y a eu un changement de doctrine à l'égard des actions que nous menons. A ce moment là, c'est une atteinte à la liberté de circuler. Je rajoute que le texte auquel ils se réfèrent, c'était un texte créé pour les tentatives de coup d'état, de push. Après, ils n'ont jamais franchi le pas de nous traîner en correctionnelle.

Qu'est ce que vous risquez en cas de condamnation?

En tant que responsable, je risque six mois ou un an de prison ainsi qu'une amende conséquente mais ça se joue! En tout cas, ça en vaut la peine ...

Même si on perd en première instance, on peut faire appel. Une fois, après une poursuite, on a gagné. On avait posé des tentes sur la chaussée. Fin 2008, le tribunal de police nous avait condamné à 12000 euros d'amende. La magistrate était connue comme militante d'extrême droite. Dans les tribunaux de la préfecture, ils recrutent même des anciens policiers à la retraite ou là en l'occurrence c'était un professeur de droit à Assas. Elle nous avait expliqués qu'elle mettait volontairement le maximum. En appel, le juge nous avait relaxé avec restitution des tentes, etc... Au niveau judiciaire, il y a des choses à jouer !





Mais, attention, il faut avoir une bonne audience car sinon, seul, on se fait saucissonner. On a un soutien médiatique ainsi que de plusieurs personnalités.

Quelle est votre audience? Ce sont des personnalités politiques ? Quelles sont les personnes qui ont du poids face à un avis de la justice ?

On ne travaille pas avec les politiques. A l'époque il y avait Albert Jacquard, Guy Bedos, Josiane Balasko (mais aussi Labbé Pierre, ndr). Nous, on a toujours souhaité être indépendant des organismes politiques. En 20 ans, eux mêmes sont distants. Il faut voir l'expérience de jeudi noir, pour voir comment ça évolue mais c'est plus frais. Ils sont aussi militants. Ce n'est pas la même approche que nous. Nous sommes une action plus syndicale.

Pour revenir sur LOPPSI, il y a eu des précédents ? Est ce que cette loi est un tournant dans l'histoire de la répression ?

La LOPPSI 2 prévoit beaucoup plus d'articles, 150 en tout, qui sont répressifs. Cela va du renforcement de la vidéo surveillance jusqu'aux logiciels de reconnaissances et identifications automatiques. Cela ouvre des perspectives de contrôle très fort pour les gens lambda. On peut être suivi de caméras en caméras. On va être suivi jusqu'à la porte

de chez soi car il y aura bientôt des caméras dans les parties communes. Ils pourront poser des mouchards dans les ordinateurs. Cela pose des problèmes notamment pour les journalistes. Fichage, renforcement de la surveillance, interconnexion des fichiers, etc. puis, comme les fichiers sont merdiques ils vont continuer. Ça ne sera pas forcément fiable mais on n'a pas envie qu'ils aient ce type d'informations. On m'a déjà demandé combien j'ai d'enfants, quels sont les diplômes que j'ai obtenu, etc. Mais je les ai bloqué car ça ne les regarde pas. Ça commence à l'école maternelle avec un carnet de scolarité très complet qui va aller de classes en classes avec une version électronique. Pour les services sociaux, il y a un onglet de délation. Bientôt notre génome sera codé. Mais, l'avenir peut nous réserver des surprises. C'est pour cela que l'on se bat. Je ne gagnerai peut être pas de mon vivant.

Ah oui, ils veulent organiser des milices qui peuvent se monter jusqu'à deux cent mille personnes. Il y aura des retraités de la police, de la gendarmerie et des volontaires. Pendant que Ben Ali se fait botter le cul, l'autre, il nous installe le même système ici.

Sur vos actions publiques, LOPPSI va t-elle contraindre vos actions?

Pour les gens en situation précaire oui, nous on s'adapte. Si les gens bougent, qu'il y a un peu de médias. Avant on faisait beaucoup d'actions non déclarées maintenant on se prépare plus, il y a du pour et du contre. Tout n'est pas négatif compte tenu de l'objectif que nous poursuivons de loger des mal-logés.

Voyez vous des traits positifs dans LOPPSI ?

C'est une loi répressive et je suis contre la répression, à tout ce qui touche à la liberté. Nos 200 000 occupants d'habitats précaires, de fortune, hors normes, non conformes aux codes de l'urbanisme et autres sont visés. Ils vont encaisser. On a eu beau développer tous les arguments, ça n'a rien donné. Le ministre du logement n'a pas voulu s'exprimer alors ils vont avoir la possibilité de virer les gens comme ça, sur décision du préfet y compris sur des propriétés et terrains privés. Et, ça, c'est grave. Mais le préfet n'est pas obligé de donner raison, c'est lui qui décide.

Mais c'est pour les habitants qu'on se bat ! Il y a des habitants qui ont choisi des modes de vie simples. Le texte est suffisamment flou pour s'impliquer largement.

Après, il y aura une bataille de jurisprudence. Nous on attend 2012 pour demander l'abrogation. Sur la question de l'abrogation, il y a un débat parce que lorsque les socialistes sont revenus au pouvoir en 1997, ils avaient promis d'abroger une trentaine de lois et ils en ont abrogé que deux ou trois, pas plus. Ce n'est pas garanti. Ça ne pourra marcher que si il y a une pression populaire, massive. Et donc, comme sur la mobilisation n'a pas été très importante, ça n'a pas été relayé ; mais on ne dé

sespère pas. Si les gens savaient, ils se seraient plus investis. Maintenant, on va se concentrer sur les pétitions. Les réseaux militants relaient mais pas depuis longtemps. La loi est en discussion depuis plus de deux ans! Il faut que les grandes structures se mobilisent vraiment. C'est nous qui avons fait passer l'info alors que ce n'est pas notre boulot.

A quoi est dû cette réaction tardive dans les médias?

C'est à cause de la complexité du texte majoritairement. Puis, il n'y a pas eu de débats. Le parisien, Le figaro, tous les grands médias télé, créent des débats sur certains sujets et les lois tombent facilement. Ils servent d'amorceur aux lois.

Par exemple, sur la censure des sites internet, c'est la pédophilie. Personne n'est pour, évidemment. Mais on sait très bien de ce qu'il advient des mesures exceptionnelles. C'est le problème avec ces délits qui choquent tout le monde... Le fichage génétique a été mis en place, au départ, pour les délinquants sexuels récidivistes. Aujourd'hui, il suffit que je me fasse embarquer pour qu'on me fiche génétiquement. Donc, la censure internet devient une sorte de cheval de Troie. C'est la même chose pour l'expulsion, ça ne passe pas par le juge mais par la préfecture de police. C'est une décision administrative. De cette façon, on rentre dans un système autoritaire. C'est ça le 32terA. Mais la bataille n'est pas perdue ! La loi ne nous empêche pas de vivre. Déjà, il va falloir qu'ils l'appliquent et là encore ils vont avoir du mal, ça va engendrer des polémiques, des débats. Et nous, on va continuer sur le fond. Il faut que ça s'étende que l'information circule. Il faut qu'il y ait une volonté des gens, des militants, des citoyens lambda qui se mobilisent et puis

ça fera son chemin. Et puis, si il y a une alternance en 2012, on a espoir !

Est ce que les projets que l'on a révisé peuvent porter un intérêt à votre combat ?

Il faut voir avec d'autres associations qui sont concernés plus directement par le sujet. Cela dit, vos projets sont créatifs et intéressants à publier. Il faut apporter un peu plus de textes sur l'idée générale. Face au contrôle de l'urbain aujourd'hui il faut mettre en place des formes de résistances pour le collectif et l'individu. Ça c'est

clair c'est contre la loi LOPPSI2 ! Des moyens de survie dans la rue sont aujourd'hui pénalisés, sanctionnés. Il faut élargir et développer l'espace public ! Pourquoi pas faire habiter certains toits ! C'est bien tout cela, c'est la vie collective !!!



AGENCE COMCECI D'ART ET D'ARCHITECTURE

COM CECI Architecture est une jeune agence d'architecture qui s'est créée en 2006, implantée au 156 rue Saint Denis dans le 2ème arrondissement de Paris.

Pour patier au manque d'espaces verts, d'espaces publics et piétons, l'agence COMCECI propose une solution visant à créer des respirations là où la ville étouffe. L'objet conçu est à la fois simple, ludique et nomade. Le MOBILLOT, terrasse mobile s'implantant sur la voirie en occupant simplement une place de stationnement. Le trottoir est ainsi libéré, avec un agrandissement ponctuel et temporaire de l'espace public et piéton.

Premières expériences d'intégration du MOBILLOT dans l'espace urbain ?

Il y a une association d'artistes qui s'appelle «Un sourire de toi et je quitte ma mère». Ils travaillent là depuis une dizaine d'années. C'est un quartier assez compliqué et cette association est devenue comme « un salon ». Les gens viennent et l'utilisent à leur façon... Ils voulaient faire des cours d'art pour les enfants qui ne pouvaient pas partir en vacances, donc ils nous ont demandé le MOBILLOT qui était devenu comme une petite salle de classe parce qu'il y avait une ardoise, qui était sensée être pour les cafés, à la base, et eux ils l'utilisaient pour dessiner... mais ils dessinaient surtout sur les tables. Le MOBILLOT a occupé cet emplacement pendant tout l'été. Nous l'avons ensuite gardé l'hiver, pour le rafistoler un peu.

Il y a un seul exemplaire c'est ça ?

Oui. C'est une pièce unique.

Comment le projet est-il né? Est-ce que c'est une demande d'un organisme ?

Il y a trois ans on a fait un petit atelier à l'agence, avec justement, des étudiants de la Villette.

Ils étaient en stage chez nous. On n'avait pas grand-chose à faire. Alors on s'est dit, on va faire un workshop sur l'espace public du deuxième arrondissement de Paris. On a fait surtout des analyses, des statistiques, on a essayé de voir comment est-ce que les espaces publics du deuxième arrondissement étaient utilisés. Cet arrondissement en fait, il est tout petit et très dense, et il n'y a pas de square. Ils n'y a que des trottoirs. Donc

l'espace public de cette «ville», c'est les trottoirs. A partir de ça, on a fait une proposition à la mairie, et ce après la partie workshop. Après, les stagiaires sont partis. On a repris le projet, on a discuté un peu. On a fait trois propositions, on les a montré au maire et on lui a fourni un petit cahier avec des propositions d'aménagements de l'espace public dans cet arrondissement, l'une d'elles était le MOBILLOT, qui s'appelait à l'époque «terrasse mobile». Il a été intéressé, il nous a rappelé.

La proposition a été faite au maire directement ?

En fait, on a invité le maire à l'inauguration de l'agence, et il est venu. On était une jeune agence, zéro piston. Il fallait rentrer par quelque part et c'était un moyen de créer des liens.

Il a beaucoup aimé les trois propositions et plus particulièrement celle-ci, pour son côté «vert», il voyait aussi le côté anti voiture, comment occuper les espaces des voitures.

A l'origine, ce n'était pas vraiment notre but. Nous on voulait plutôt voir comment occuper l'espace de la rue autrement que de garer une voiture car l'espace du parking est un espace public. Le problème c'est que c'est un espace public payant. Tu payes pour garer une voiture, mais, à partir d'expériences comme parking day, il a été démontré que tu peux louer un espace pour faire n'importe quoi. Tu mets ta monnaie, tu as ta place, tu gares autre chose qu'une voiture. Ce n'est pas illégal. C'est à la limite de la législation mais c'est un flou qui est accepté.

Le MOBILLOT vient un peu faire la même chose

La mairie était intéressée. On a essayé de décrocher une commande mais ils n'avaient pas d'argent. On a commencé d'abord de voir avec différents services. Il y a deux démarches qui ont dès le début marqué le MOBILLOT : une démarche architecturale où on essaie de définir un programme, un usage et des formes (hauteurs, largeurs roues etc.), et une démarche politique qui rejoint pas mal le problème situationniste mais à une autre échelle parce que nous on travaille par exemple avec une mairie et justement, l'intérêt de cette démarche politique, c'est qu'elle n'est pas alternative et elle cherche à être officielle et c'est quelque chose que je trouve intéressant parce que c'est beaucoup plus compliqué d'essayer d'intégrer ça dans l'officialité et dans le texte que de faire un truc performanciel. Mais l'enjeu va plus loin. Si on veut vraiment que ce truc ait un impact, il faut aller derrière, là où il y a tout le monde à discuter sur le texte qui est «fictif». Par exemple pour le cas du MOBILLOT, il a pointé un vide. La préfecture a interdit le MOBILLOT à Paris. Si on avait posé le MOBILLOT sans demander rien à personne, on aurait du s'attendre à ce qu'on nous l'interdise.

Nous ce qu'on essaie de créer avec ce projet, c'est un nouveau lieu qui aujourd'hui n'existe pas. Et donc la pré-

fecture l'a interdit pour une raison très simple, il n'y a pas de législation ou de norme qui pourrait indiquer la manière dont un espace de parking peut être utilisé par des personnes, ils ne peuvent pas l'approuver. Il a donc été interdit dans un premier temps. Alors que les terrasses de parkings existent dans d'autres villes comme Lyon, et on a suivi ça de très près, il y a 400 terrasses fixes. C'est la mairie qui, en été, donne un permis pour que les restaurateurs qui ont des places de parking devant chez eux, puissent occuper toute la devanture. Ils ne paient pas les places de parkings mais une redevance à la mairie, qui désactive ces places pendant la période estivale.

Alors qu'ici, à Paris, on l'interdit, et ce parce que l'objet est un peu «bizarre». La préfecture voit ce truc et ils sont perplexes. Si on dessine une terrasse ordinaire, ils diraient il n'y a pas de souci, faites le garde corps à telle hauteur etc.

Et d'un autre côté, on a reçu beaucoup d'appels de gens qui veulent acheter. Sauf qu'on ne peut pas le vendre, d'une part parce que c'est artisanal, ce n'est pas un objet industriel, on a pas un prix concurrentiel. D'autre part, du fait que c'est «interdit», il ne peut pas être posé sur la rue. On pourrait le vendre, mais il faudrait prévenir l'acheteur qu'il ne pourrait pas se garer dans la rue.

A travers la mairie du deuxième arrondissement, le maire a déposé un vœu à la mairie centrale, il y a environ six mois. Le parti des verts a déposé un vœu pour que le MOBILLOT devienne un mobilier urbain c'est-à-dire qu'il soit institutionnalisé, jusque là ça allait très bien. L'adjointe au commerce, a demandé de retirer ce vœu, parce que si les vœux sont votés puis rejetés, ils ne peuvent plus être présentés plus tard. Le MOBILLOT intéresse tout le monde : les verts, les socialistes...ça les intéresse.

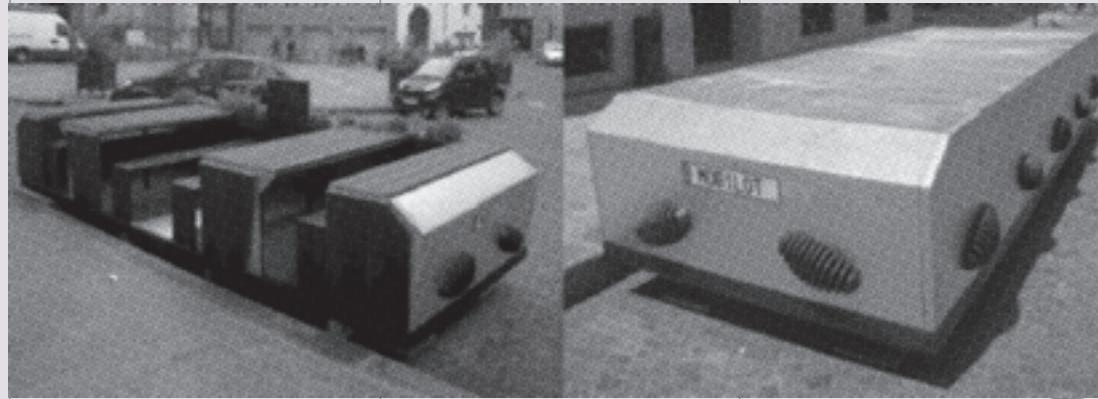
Personne ne veut pourtant travailler pour que ça soit institutionnalisé.

On nous a dit qu'ils étaient en train de refaire le règlement des terrasses de la ville de Paris, et on veut intégrer le MOBILLOT dans ce règlement avec le nom de contre terrasse. Actuellement, le texte n'est pas encore sorti mais nous savons qu'il a été intégré, d'après ce qu'ils nous ont dit.

La « contre terrasse » est tolérée uniquement dans un cadre événementiel (événement organisé par une mairie qui dure au maximum trois semaines).

Donc au début, vous étiez dans l'illégalité ?

En fait, l'inauguration a été faite avec la mairie du deuxième, mais l'interdiction a été faite le jour de l'inauguration.



ration. La demande a été faite deux ou trois mois auparavant. La préfecture ne s'est jamais manifestée, jusqu'à quelques heures avant l'inauguration, où elle a faxé son avis négatif mais comme il y avait déjà les gens, le champagne etc., on a quand même inauguré le projet, on a juste déplacé le MOBILOT. On l'a mis un peu plus loin, dans une place de parking, et là il est resté pendant deux mois presque (dans la place des petits pères).

Qui est ce qui s'occupe de déplier l'objet et de le replier ?

Nous même. On y allait en général vers midi, on ramenait du jus, des bières...on invitait les gens, on jouait aux cartes. On le laissait ouvert et puis le soir, on prenait des fois l'apéro sur place et on le fermait vers vingt deux heures. C'était la routine de printemps. Mais on ne pouvait pas l'ouvrir tous les jours.

Et lorsque l'objet est fermé, est-ce qu'il suscite l'intérêt des gens ?

Lorsqu'il est fermé, l'objet est assez invisible. Les gens ne le voient pas et je pense que c'est un atout.

On n'a jamais eu de PV. Même le jour de la nuit blanche, le MOBILOT était garé à côté de la bourse. Il y avait des policiers qui passaient pour demander des autorisations à tout le monde, ils sont passés devant nous et ils n'ont rien dit. L'objet était pourtant ouvert et les gens étaient assis, mais il a un air institutionnel, il a l'air d'être quelque chose qui n'est pas improvisé.

Le coût de fabrication totale ?

Le prototype c'est 20 000 euros

En comptant le prix du menuisier et du serrurier ?

Non. En fait l'entreprise qui l'a fabriqué s'appelle SELIB. Ils ont accepté de

le faire parce qu'on travaille avec eux depuis très longtemps. Ils étaient très motivés par le projet. Ils l'ont fait rapidement. Ce sont eux qui l'ont payé. L'entreprise a financé elle-même le projet et nous on a financé toute la partie architecture, les études. On les a fait gratuitement.

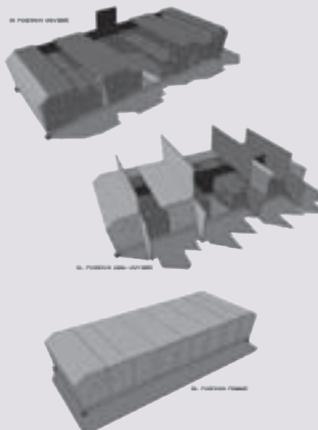
D'ailleurs la mairie a dépensé zéro...et après, quand on l'a fait, la boîte nous a offert le MOBILOT parce qu'elle devrait être la propriétaire, c'est eux qui l'ont fabriqué. Mais ils ne voulaient pas être responsables. Donc, ils nous ont donné le MOBILOT.

Aujourd'hui le responsable c'est vous alors ?

Oui et d'ailleurs on a pris des assurances pas mal de fois pour son installation dans la rue. Ça c'était aussi des exigences des types de la mairie. On a du se renseigner auprès des assureurs. Prendre une assurance pour trois semaines...c'était pas très cher.

Vous estimez qu'il y a vraiment des risques à insérer ce genre de projet dans l'espace urbain ?

En France il y a toujours des risques. N'importe quel truc présente un risque. Marcher dans la rue c'est un



risque. Pour ce cas en particulier, si par exemple, il y a un camion qui rentre dedans et qu'il tue tout le monde ou même s'il ne tue personne, ce n'est pas l'assurance du camion qui va payer. Mais il faut quand même avoir l'assurance.

Et dans le contrat d'assurance, le MOBILOT a quoi comme statut ?

Une terrasse. Le modèle a été déposé à l'INPI (Institut national de propriété industrielle) ils l'ont déposé en tant que terrasse mobile. Il y a une trentaine de catégories. Et après, il faut inscrire dans plusieurs catégories parce que ça se croise.

Comment est ce que vous choisissez l'emplacement du MOBILOT? Et est-ce que justement, c'est vous qui choisissez l'emplacement ?

Normalement il doit être posé dans un parking. Ce modèle est plutôt orienté pour un café et à priori pour les cafés qui n'ont pas de terrasses. Comme les trottoirs sont trop petits, particulièrement dans le deuxième arrondissement. Les gens peuvent difficilement passer, et là dans un trottoir, tout le monde est mal à l'aise, tu mange mal ou tu bois mal, on passe mal...et donc ça paraissait plus logique d'exploiter la place de parking qui est juste devant. Le trottoir est donc libre, on n'empiète pas sur le trottoir comme ça.

Donc ce n'est pas vous en tant qu'architecte qui posez le MOBILOT? C'est suite à une demande qu'il est placé dans un endroit en particulier ?

Dans l'évolution de ce projet en particulier, forcément la première fois ça devait être posé dans la rue de la banque. Ça devait évoluer, pendant trois semaines, dans trois cafés différents de cette rue qui donnent sur le même trottoir. Il fallait à chaque fois le déplacer, ce qui est assez facile d'ailleurs, ça se ferme

facilement et puis tu le pousses.

Et à partir du moment où il a été interdit, presque tous les endroits où il a été placé après étaient des espaces publics dont des places (place des petits pères...) mais en gros, c'était systématiquement en fonction des demandes, des gens qui venaient et qui nous demandaient de le leur prêter, parce que, justement, l'idée c'est que le MOBILOT tourne, avant tout parce qu'il est mobile.

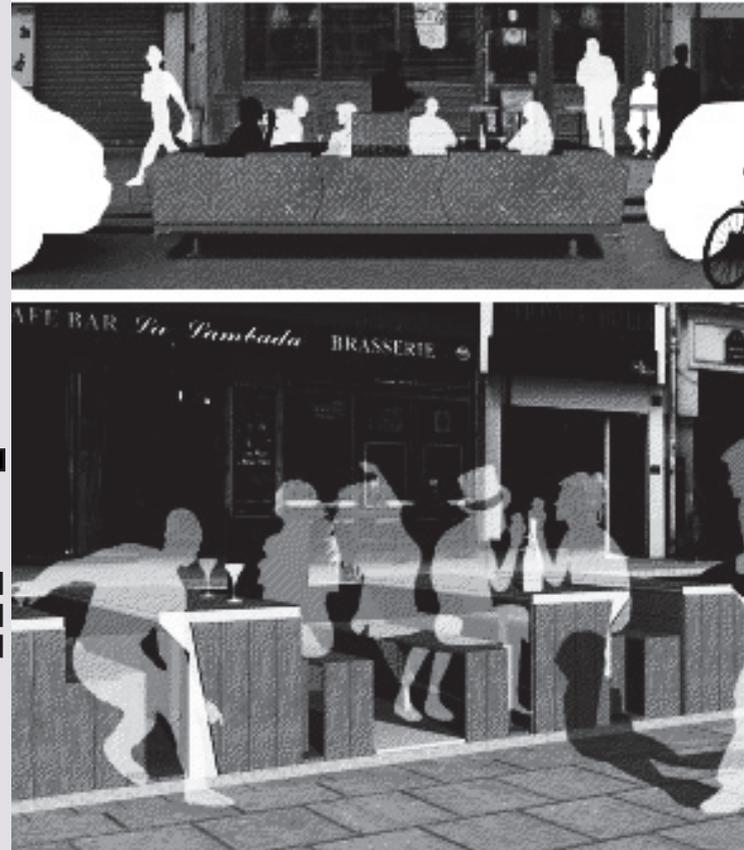
Est-ce que vous connaissez la loi LO-PPSI ?

Non...()

D'après ce que nous venons de vous expliquer à propos de cette loi, Est-ce que vous pensez qu'elle peut porter défauts au MOBILOT ?

C'est possible mais bon de toute façon on a pris rendez vous avec le directeur de développement de JC DECAUX. Parce que quoi qu'il arrive, pour pouvoir aller plus loin avec ce projet, et justement pour que ce projet réussisse à vraiment transformer les usages de la ville, il faudrait qu'il soit adopté par la ville. Idéalement, ça serait génial si c'est adopté de manière souple comme le cas de Lyon. Mais Paris n'est pas une ville souple. Soit tu rentres par la grande porte, avec un industriel énorme et la mairie signe, et des millions d'euros tournent. Soit c'est impossible. L'initiative citoyenne dans une ville comme Paris est presque anéantie et ça passe nécessairement par des associations.

Et la spécialité des associations parisiennes c'est rater. Ils ne proposent rien d'autre que d'éliminer des trucs. Les gens qui sont d'accord avec quelque chose ne s'organisent jamais. C'est systématiquement les gens qui sont contre qui s'organisent. Personne ne

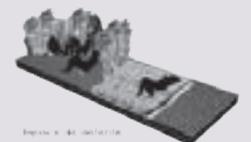
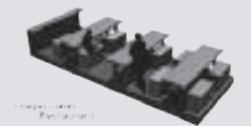


va s'organiser pour défendre le bruit dans la rue.

Dans d'autres endroits c'est plus souple. L'espace public reste un endroit plus ou moins souple quand même tandis qu'ici, si tu veux faire quelque chose dans la règle, tu es obligé de te poser des obstacles. Quelque part c'est le seul moyen. A San Francisco par exemple, ils proposent de faire des événements ponctuels comme parking day par exemple. C'est un événement qui dure 24 heures.

Il y a des gens pour et des gens contre. Il n'y a pas mort d'homme. Très souvent les gens disent «Ou est ce qu'on va garer nos voitures?». On imagine tout de suite que toutes les voitures disparaissent.

Alors que ce n'est pas le cas.



OLIVIER MONGIN

Ecrivain et essayiste français. Il est directeur de la revue Esprit depuis 1988. Le 25 janvier 2011 dans les locaux de la revue esprit au 212, rue Saint Martin 75003 Paris.

Esprit est « une revue dans l'histoire » qui décrypte les évolutions de la politique, de la société et de la culture, en France et dans le monde

Quel est le thème de prédilection que vous traitez dans votre revue? En quoi la question urbaine vous intéresse-t-elle ?

Si je m'intéresse aux problèmes urbains, c'est que très souvent ce sont des questions qui sont sectionnées, coupées en morceau, qui relèvent de techniciens ou d'approches juridiques (code de l'urbanisme,...). Il y a très peu de gens qui s'occupent d'articuler les savoirs autour de l'urbain. D'abord, il y a la coupure, un peu à la française, architectes/ ingénieurs; le métier d'urbanisme n'existe pas trop. Les paysagistes, c'est un peu « les jardins du roi à Versailles ».

En suisse, par exemple, dans le code de l'urbanisme, le paysage c'est l'espace public, c'est à dire qu'un architecte doit faire appel à un paysagiste pour travailler s'il travaille sur un espace public, c'est à dire un espace qui n'est pas celui de la maison ou de l'institution privée.

Donc moi, ce qui m'intéresse, c'est le problème de l'approche de l'urbain. Aujourd'hui, si l'urbain se définit comme des agglomérations, la réflexion exige aussi d'agglomérer les savoirs. Aujourd'hui, on voit très bien que l'urbain, c'est le fait de techniciens. Souvent, les architectes sont un peu dans leur coin... un peu timides... sous tutelle... L'architecture, personne ne gueule, mais c'est un métier qui relève du Ministère de la Culture. Il y a une direction de l'architecture qui dépend du patrimoine, et au patrimoine personne ne réfléchit aux concepts. Donc là, on est sur un terrain un peu miné au sens où tout le monde dit tout et n'importe quoi, on ne sait pas de quoi on parle. Je vous rappelle que lorsque Cerda fait son traité d'urbanisme, il commence par définir les concepts.

En France, on est un pays à état fort, donc on réfléchit sur l'urbain dans une logique centre/périphérie. On a beaucoup de mal à rentrer dans ce qu'on appelle la dimension métropolitaine, qui est la dimension contemporaine. L'urbain c'est du multipolaire, de la multi centralité et des connexions.

Quelles sont les nouvelles voies de l'action urbaine et qui en a l'initiative ? Sont elles temporelles ou durables ?

Je viens de fonder un club, qui s'appelle «Les Métropolitaines» avec Vincent Feltess, qui est le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour poser un peu tous ces problèmes. Si vous voulez mon sentiment, c'est qu'en France, on a très peu de culture urbaine et d'appréhension des problèmes urbains. On pense, la plupart du temps, comme on est un pays à État fort, que le public c'est l'État, et que les bâtiments publics relèvent de l'État.

Le travail sur le Grand Paris a mis en lumière la problématique des connexions. Aujourd'hui, on garde une vision simple : mobilité = transport, vision fonctionnaliste du mouvement moderne. Alors qu'aujourd'hui, l'intérêt c'est que la mobilité est partout. Elle est dans ce qu'on appelle les mobilités résidentielles, les mobilités de travail, les mobilités de mœurs, ... Et on continue à voir la question de la mobilité uniquement sur le mode transport, ce qui est très important, mais on a une vision qui est très rétrécie. On oppose le public et le privé : soit vous êtes chez vous, enfermé à la maison, soit vous êtes, tout d'un coup, dans l'espace public démocratique. Vous savez aussi bien que moi qu'il ne fonctionne pas si bien

que ça et on a pas du tout une culture à l'Italienne, à l'Allemande et à la sud Américaine qui prend en compte toutes les stratifications. Vous avez le corps, vous avez la scène puis vous avez l'espace public,... Vous n'avez pas tout de suite l'espace public, ce n'est pas vrai. Et l'espace public il faut le définir de manière multiple.

Ça c'est une première remarque, qui est de mon avis essentielle: c'est l'absence de culture urbaine et l'opposition privé/public avec une conception du public qui est celle de l'état.

Dans l'interview que vous avez consacré à Télérama, vous dites : « la privatisation des espaces publics a lieu partout dans le monde. » Mais, ...Où, quand, comment et Pourquoi y a t il des différences aussi franches entre la France et nos voisins Européens ou internationaux ?

En Europe et en France surtout, on est dans l'idée qu'il y a un monde public, un espace public qui est à préserver. On a des bâtiments publics, relevant du public, bibliothèque de Beaubourg, pas loin, et on peut en décliner d'autres... Alors que justement, ce qui est intéressant en Amérique Latine, où le libéralisme économique est ce qu'il est, vous avez des gens qui sont dans une logique de privatisation et qui créent des espaces publics. Ils n'ont pas le choix. Ils sont beaucoup plus créatifs sur des choses qui peuvent rejoindre ce que vous faites, beaucoup plus intéressants que ce qui se fait ici, parce que nous, nous sommes plutôt dans une logique de préservation de ce qui serait public. Donc, derrière, il y a peu de gens qui font comme ce que vous faites, qui essaient de créer des espaces. Je ne sais pas comment dire, des espaces intermédiaires, interstitiels... Et, effectivement, le problème aujourd'hui c'est

que, très souvent, ce qu'on présente comme espace public n'est rien d'autre que des espaces privés qui sont ouverts au public. C'est tout à fait différent. On a un très gros problème de langage. Et je pense qu'on assiste, aujourd'hui, à une privatisation des espaces publics et qu'il faut renverser cette vapeur là.

Créer l'espace public, ce n'est pas n'importe quoi. L'espace public c'est du dur, c'est des voies, mais c'est des comportements aussi. Ce qui est intéressant dans ce que vous faites ce sont les pratiques rendues possibles. Un lieu n'est intéressant que par ses pratiques.

Face à la législation Française actuelle, comment s'y prendre pour intervenir dans l'espace public ?

Il faut voir les lois. Allez simplement voir comment évolue le parc de la Villette. Un des parcs les plus intéressants parce qu'il avait été construit un peu pour les « locaux » et ce sont les gens habitant de l'autre côté du périphérique qui sont arrivés. Vous avez, au printemps, des populations africaines qui arrivent, des tambours, de la musique, etc... Auxquels on n'est pas habitués. Maintenant pour des raisons de sécurité, ils sont en train de complètement codifiés l'accès au parc.

Un des problèmes de l'espace public, c'est l'accès. Il y avait des mariages improvisés, maintenant ça doit être sous les halles, il y a des concerts qui sont interdits... On voit très bien



que l'espace public ouvert est de plus en plus codifié.

Mais moi ce qui m'intéresse ce sont les définitions des espaces privés/publics. Quand on discute avec des professionnels, on s'aperçoit que les notions floutent le camp dans tous les sens. Déjà, il y a des lieux publics, les espaces publics, il y a ce qui peut rendre public des choses, etc... C'est vrai que la première voie publique, c'est la rue. Ça, c'est une évidence. Après, ce que vous faites me paraît intéressant car ça crée des niches qui peuvent être des vecteurs d'ouvertures d'espace fermé sur eux-mêmes.

Je m'intéresse beaucoup à la question de la démocratie et on voit quand même une restriction de l'espace public, qui est peut-être plus forte en France. Ici, il n'y a pas de culture urbaine, le public c'est ce que l'État dessine comme périmètre.

Il y a peu d'espaces interstitiels «libres». Ça ne veut pas dire qu'il ne doit pas y avoir de règles, même à la liberté. Mais très vite, on est dans une position prive/public. C'est ça qu'il faut casser mais c'est difficile, parce que l'état reste très fort.

Là peuvent jouer un rôle des projets comme les vôtres. Ces problématiques sont récentes. Ces thèmes n'existaient pas, il y a encore cinq ans.

Face aux dessinateurs, penseurs de la ville : Quel est le poids du rôle politique dans la transformation urbaine ?

Les politiques s'inquiètent de ces problématiques. Ils sont très « espaces publics ». Mais il faut voir ce qu'ils nous offrent! Aujourd'hui, l'espace public est une question politique, c'est la question de la démocratie. Les maires ont les pleins pouvoirs à l'urbanisme et cela me pose des problèmes.

Moi, j'aimerais savoir ce que sont les vé-

ritables définitions de ce qu'est un espace public dans le contexte français. Qui définit aujourd'hui ce qu'est l'espace public? La question est politique et juridique.

La ville, théâtre de la vita activa, tel est le titre de l'un de vos paragraphes traités dans votre livre. Condition urbaine à l'action, la vita activa a lieu notamment sur la place publique. Dans votre atelier, une des productions a été celle d'un théâtre, sorte de mise en abyme de théâtre dans la ville.

Pensez-vous qu'une intervention, sorte de micro échelle peut apporter un plus à la ville ?

Le problème est de rendre des espaces qui vont favoriser des comportements propres à un espace public. Ce qui n'est pas forcément synonyme de convivialité. On n'est pas au village! La ville, c'est l'anonymat. L'espace public n'est pas toujours fait pour partager un verre de vin sur un pont de Paris! La ville, ce n'est pas nécessairement la convivialité. C'est pouvoir se cacher notamment, c'est très important. Très souvent, on ne pense les espaces publics que comme des espaces contrôlés où ne vont venir que ceux qui vont bien vivre l'espace public. Et bien non! L'urbain s'est toujours « Babel et Jérusalem ». Par principe, on ne pourra jamais contrôler l'espace public. Et on a peur de ça.

En même temps, il faut le maximum de « connecteurs ». Autrement, vous faites des frontières. Si vous faites un espace public trop bien foutu, le problème est d'en entrer et sortir.

Ce qui fait que les villes, de plus en plus, se foutent des espaces publics. Ce qui les intéressent, ce sont les événements publics. C'est-à-dire qu'un maire quand il fait ses « nuits », tout est

contrôlé. Les flics sont là, le préfet est là... Et donc, on va faire des événements et ça fera la vie publique! Moi, je ne suis pas d'accord, l'espace porte aussi de multiples types de pratiques publiques.

Vous regardez les trottoirs de Paris, vous vous baladez, il n'y plus de place pour les piétons, les restos sont dessus, etc...C'est ces choses là qu'il faut regarder. Il faut regarder aussi ce que c'est que la culture de l'espace public. Un détail très simple, anecdotique : je ne suis pas un vieux ringard là dessus, mais quand je prends le métro, je suis frappé que les gens ne savent plus rentrer et sortir du métro. Il n'y a plus de culture des espaces publics et ces espaces sont généralement mal foutus.

Quel est le devenir de la ville d'aujourd'hui ? Est-ce que l'on ne pourrait pas utiliser les médias et autres nouvelles technologies participer à l'évolution positive de l'espace urbain ?

Oui, pour bien comprendre ce qu'est la privatisation de la vie publique, on peut parler des nouvelles technologies de communication. Le portable est une privatisation de la vie publique.

Ça veut dire qu'on réinvente les rapports privé/public. Je ne dis pas que la privatisation par le biais du portable débouche sur un refus de la vie publique mais plutôt qu'on invente d'autres formes de vie publique.

Le problème est l'espace. Nous connaissons des révolutions tech-

nologiques majeures qui bousculent nos conceptions de l'espace public. Comment faire avec? L'espace public, ce n'est pas se faire. Vous allez au Danemark aujourd'hui, vous avez des wagons « silence absolu » ; les gens ne parlent pas.

Je pense qu'il y a à réanimer complètement la vie urbaine. Elle apparaît aujourd'hui comme négative, noire, dangereuse, mais il est évident qu'il faut la réinventer.

Ce qui m'intéresse le plus ce sont les villes très dures. Vu d'ici, des villes comme Cali sont des villes mafieuses. Ce sont des villes où il y a beaucoup plus le souci de créer des espaces publics et les conditions de la vie publique, qui sont deux choses un peu différentes. L'un ne va pas sans l'autre.

Il y a une notion de défi. Vous posez la bonne question « est-ce qu'on ne pourrait pas...? » Vous avez raison, le problème c'est de savoir ce qu'il faudrait faire aujourd'hui.

On a besoin de lieux qui mélangent. Il faut des lieux qui coagulent, qui cristallisent des trucs, qui rassemblent. Ça ne veut pas dire qu'on va se taper dans le dos et nécessairement aller boire un Ricard. Ce n'est pas Marseille partout! Dans les endroits où on se tape trop dans le dos, on risque finalement des retours de bâtons!

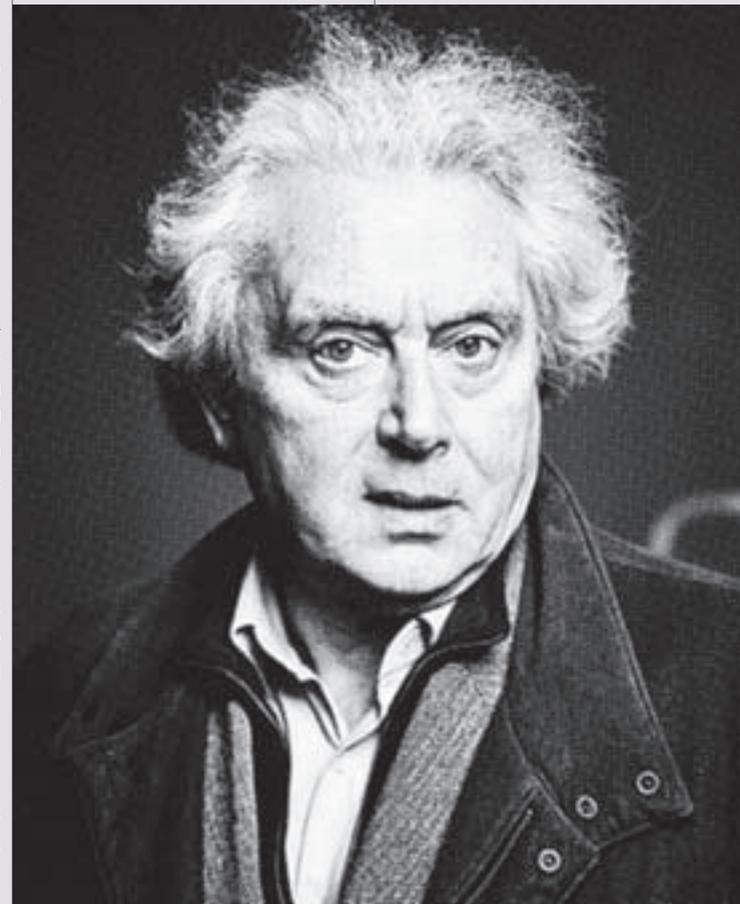
L'urbain est quelque chose de très compliqué et de magnifique en même temps. C'est du mélange, du silence, du bruit, et il se passe pleins de choses.

Sur l'urbain, en France, ça bouge tout doucement. Il y a cinq ans, on n'aurait pas eu cette discussion. Les questions sortent, les problèmes urbains ont les

prend dans la figure. Vous voyez bien les problèmes qui se posent à la ville de Paris. Ce qui me frappe, c'est que des pays un peu dur comme le Brésil vont très très vite. Il y a un problème de vitesse. Nous, on est très lent. Même si le terme « ville musée » est un peu dégueulasse, on est l'idée de la ville européenne classique. Je ne suis pas un disciple de Koolhaas mais quand il dit que l'avenir des villes n'est ni à Venise, ni à Florence, il a raison.

On a une vision très anti-urbaine qu'il faut renverser. Il faut reconquérir un imaginaire urbain. Parce qu'il y a le projet, il y a la gouvernance, et après il y a l'imaginaire. Une ville n'existe que par les pratiques qu'elle rend possibles et la question de l'imaginaire est fondamentale.

Vos projets doivent permettre de transformer la structuration de l'espace public. Ce ne sont pas des objets en soi. C'est quelque chose qui doit pouvoir modifier les pratiques, faire réfléchir et réagir.



RAFFAELLA COLOMBO

Architecte, paysagiste Italienne, Raffaella Colombo travaille dans son studio de Milano depuis plusieurs années. Elle est également professeur à l'université Politecnica de Milano (Faculté d'Architecture) où elle gère un cours appelé «Analyse et projet du jardin contemporain». Son activité en tant qu'enseignante et architecte se caractérise par un fort engagement dans la problématique des espaces publics urbains. Depuis quelques années elle gère un blog internet : <http://oopsideas.wordpress.com/> en collaboration avec des étudiants et professionnels pour soutenir ses idées en termes d'espace urbains et d'architecture militante.

On commence par votre travail. Depuis plusieurs années, vous enseignez à l'université Politecnica di Milano. Votre activité académique s'est toujours distinguée en termes de nouvelles approches de l'architecture...

On pourrait faire une comparaison seulement dans le cadre de l'université dans laquelle je travaille. Une bonne réponse ne peut être donnée que par les étudiants eux-mêmes. La centralité de l'étudiant est sûrement un des pivots sur lesquels se base mon activité didactique. En outre, la centralité de l'homme dans le projet d'espace ouvert est une thèse par laquelle on peut commencer pour développer des hypothèses de projet.

Je ne considère pas l'architecture, l'enseignement académique et la vie comme des aspects séparés. L'architecture pour moi est la vie elle-même. Je n'adhère pas à «l'idéologie» et je n'ai pas d'écoles d'appartenances qui constituent des points de références de façon rigide. Je conçois mes projets de paysage urbain comme des pièces en plein air, qui constituent un potentiel «continuum vert» et un système innovant des rhizomes, comme référence quotidienne à l'intérieur d'un tissu urbain compact et précieux.

J'ai choisi de privilégier des architectures vivantes, des projets durables et innovateurs pour la recherche technologique, à travers des systèmes complexes de relations sociales et culturelles : paysages et projets immatériels. Animé et inanimé se confondent. Les étudiants, moi et la salle elle-même, on devient un seul organisme qui respire, pense, discute, s'énerve, propose.

Qu'est ce qui vous motive dans votre enseignement?

Sans aucun doute, apprendre. Je pense qu'en tant qu'architecte chacun a des responsabilités et des tâches à accomplir dans la conscience mais aussi dans l'incertitude et dans l'erreur pour qu'on puisse le faire en partageant des réflexions et des nouvelles idées avec les autres.

Je ne fais pas de distinctions entre étudiants, professeurs et enseignants plus ou moins célèbres. Je souhaite toujours travailler avec des collaborations sérieuses qui peuvent se transformer en projets qui donnent plus de dignité à la vie des gens. On apprend toujours à travers l'observation des particuliers.

A propos de votre plateforme internet, comment l'idée d'un blog pour parler des espaces publics est-elle née? Quel message voulez-vous transmettre à travers ce blog?

Il est né d'une intolérance personnelle. En effet, dans le secteur de l'édition, en Italie, il n'y a pas assez de place pour les idées de projets qui sortent des universités. L'objectif, c'est d'activer un réseau universitaire international et de proposer une plateforme d'échanges culturels à travers, aussi, l'exposition de travaux d'étudiants. Le but c'est de réaliser quelques projets.

En tant que conceptrice, dans votre profession, vous n'avez jamais eu la sensation d'être contrainte par des normes urbanistiques et des réglementations trop invasives? Comment peut-on les contourner? Est-il possible de trouver des stratégies alternatives pour réaliser nos propres idées même si elles sont contraires à la loi?

Questions subversives...

En Italie, les normes sont très « encombrantes ». Elles sont, à mon avis, inutiles. Je pense que la créativité et l'imagination n'ont pas de limites. Les normes ne doivent pas les conditionner. J'imagine des bassins d'eau de 20 cm de profondeur qui nécessitent des protections pour que les gens ne se noient pas.

Je crois aussi, que le risque est un composant du projet. Cela fait partie de la façon dont je conçois le projet dans l'espace public. J'ai toujours apprécié le courage des projets de Lawrence Halprin à Portland, avec ses architectures faites de « chutes d'eau ». Personne n'est jamais mort.

Pour moi, concevoir un projet signifie se ren-

contrer, s'ouvrir à ce qui n'apparaît pas. Cela signifie vérifier, faire face aux problèmes du site, discuter, comprendre, demander, en vérifiant continuellement et sans se soucier de la fatigue. Il faut qu'il y ait cohérence et harmonie entre les éléments constitutifs du projet. Cela signifie aussi consolider et favoriser les relations entre les personnes. Cela signifie encore rechercher des nouvelles idées qui soutiennent de nombreuses identités culturelles à travers des projets de paysages matériels et immatériels : espaces culturels. Cela signifie qu'il faut conserver des potentialités « ouvertes » et disponibles au projet dans ses aspects qualitatifs et pas quantitatifs. La société n'est pas intéressée par les projets spéculatifs ou autocélébrés avec lesquels je prends de la distance en leurs faisant une critique ouverte.

Pensez-vous qu'aujourd'hui la société a perdu le sens de l'espace public? Si oui, pourquoi?

Elle n'a pas perdu le sens mais plutôt l'appropriation. Je parle toujours de l'Italie. L'espace intérieur est le point de référence individuel et collectif. On est revenu à «l'hortus conclusus», en le motivant avec l'insécurité de la ville. En effet, nos espaces publics sont présidés par les forces de l'ordre. Est-ce qu'il ne serait pas mieux que l'espace public soit géré par les citoyens eux même? Une garnison culturelle.

Pour moi, le jardin public ou privé est une métaphore de vie, racine du passé dans un présent toujours orienté au futur. Dans le jardin lui-même chacun devrait voir le reflet de sa propre existence. Toutefois, il existe des projets d'espace public vraiment inhospitaliers. (...) Peut être qu'un aspect qui manque dans nos cours d'architectures en Italie est la critique et le courage d'indiquer publiquement les ouvrages mal réussies et de le critiquer.

Pensez-vous que l'on pourrait diriger l'attention des citoyens sur l'espace public et les motiver de façon à ce qu'ils se mobilisent pour le défendre? Si oui, comment?

L'espace public est notre espace par excellence. C'est l'espace démocratique. Il appartient à tout le monde, sans distinction. Nous

ne pouvons pas l'oublier parce que si on le fait, cela serait comme si on ne soignait pas une partie de nous-mêmes. Je crois qu'on devrait dédier la même attention à l'espace privé et à l'espace public. Il est inutile de faire confiance seulement aux architectes, pour lesquels on ne s'attend pas à des solutions magiques. L'architecte n'est pas un demiurge.

ensez-vous qu'il soit possible de concevoir et de réaliser des espaces qui s'éloignent de la vieille école et du monde des institutions? Quels sont les obstacles?

La véritable question n'est pas de s'éloigner de la vieille école mais comment proposer des idées qui ne suivent pas des modes aléatoires ou des innovations finalisées à une recherche esthétique inutile. Mon cours donne la possibilité aux étudiants de faire face à des thèmes qui concernent le projet du paysage dans les espaces publics en

donnant une attention particulière à la jeunesse. Ces espaces publics qui relèvent, en Italie, des déficits assez forts.

Je voudrais que l'on permette à la recherche, pas seulement universitaire, de suivre un « cours naturel » dans lequel le flux des idées innovatrices ne soit pas arrêté. En Italie, on ressent cette exigence : un espace dans lequel on peut expérimenter. Expérimenter la limite : le dépassement de la limite ou l'intégration de lui-même, en fonction des « nouveaux jardins contemporains ».

On ressent la nécessité de proposer et d'être entendu, de réaliser nos projets ouverts à la nouveauté, ouverts aux rêves en ayant toujours conscience qu'une ouvrage est toujours quelque chose de plus vaste de ce que l'on construit car cela peut devenir une œuvre.



XAVIER JULLOT

Plasticien et, professeur à l'école d'architecture de Paris La Villette. Le 20 janvier 2011 à l'ENSAPLV.

En marge ou en amont du projet urbain, Xavier Jullot, se propose d'analyser et travailler les potentiels d'action d'un site. Cette démarche consiste à mettre en place des dispositifs d'expérimentation autonomes, à proposer des lectures de la réalité spatiale. Toutes ses propositions reposent avant tout sur une volonté forte d'expérimentation, de recherche, sur le site choisi. Ses installations sont toujours « aux limites ».

Est ce que vous êtes intervenu déjà dans l'espace urbain en votre nom ?

Sans cesse, depuis toujours. Par exemple en ce moment je suis pas mal à Calvi et à Chalon.

Est ce que ces interventions ont été légales ?

Vous savez, il faut tester les limites, les risques, il faut composer avec les autorisations. Plus on a d'expérience, plus on sait avec quoi on compose. On n'est moins naïf. Il est nécessaire de sans cesse essayer, tester les limites, les formes établies par rapport au public. L'espace public est celui qui réclame le plus de tentatives. C'est mon grand reproche de ce qu'on a abandonné aujourd'hui. Après, il faut voir si l'installation est acceptée, si « ça passe » tout de même un minimum.

Ce n'est pas vraiment cette notion de savoir si c'est légal ou non légale sur laquelle j'insisterais, c'est plus sur la notion d'existence même de l'intervention : Est-ce que ça a lieu d'exister ? Est ce que ça a lieu d'être là ? Est-ce que c'est pensable ? Il y a plein de formules. Ça veut dire qu'il ne faut pas faire deux ou trois propositions, mais que chaque fois, tout le temps, tout le temps... il faut essayer, essayer, essayer. C'est surtout cette notion d'échelle des sites qui est importante. Cela fait référence à la notion de contraste également, de sensibilité du lieu. Par exemple, quand

l'endroit est trop lourd, on cherche à l'alléger. Cela nécessite pas mal d'expérimentation sur ces matérialités. La notion de légale intervient un peu en simultané en fait. C'est un peu ce que je disais l'autre fois à des étudiants qui, comme chaque année, plantent des ficelles entre deux bout de rue pour forcer les gens à se courber. Ils ne se rendent même pas compte. Ils agissent comme des « sales mômes », alors qu'en école d'archi, tout de même, cela nécessiterait un autre mode d'intervention. Mais c'est pratiquement systématique : « je t'embête, je te machine... », c'est très infantile. Leur projet n'a pas eut le temps de murir, c'est comme des caprices d'artistes. « Mais oui mon p'tit va y un peux ». Je crois que c'est vraiment cela qu'il faut éviter.

Pour revenir aux limites, il faut juger de la tolérance du système, du temps de réaction, de la force d'existence des choses, du problème de l'échelle, de la durée... Si on est sur une intervention ponctuelle par exemple, l'occupation peut être un peu plus exubérante. On compose avec tout ça.

Quand on rentre dans un parc par exemple, il y a toujours ce qui est interdit... parfois on prend le temps de lire, et alors plus on prend le temps de lire, plus on va voir les choses de façon biaisée, on va chercher les failles. C'est ça la no-

tion de réaction à l'interdit. C'est une façon de procéder.

Estimez vous qu'il y a des risques à intervenir dans l'espace urbain ?

Si oui, lesquels ?

Oui il y a des risques, mais on ne peut pas se cantonner aux espaces attribués. Cela renvoie au lieu, au travail dans les marges, dans les limites du site. Il faut se mettre en hauteur, en déséquilibre! Alors, après on peut mettre des ceintures de sécurité, etc... il y a toutes sortes de choses. Vous pouvez au fur et à mesure acquérir une notion de conscience de ce que vous pouvez faire... C'est toujours pareil.

Si on fait un descriptif de ce qu'on va faire, et bien il y a de grandes chances que cela ne puisse pas se faire. Si c'est des interventions à grande échelle par exemple, il faut éviter de mettre un descriptif car de toute façon on rentre dans des cas de figure où on est « hors limite ». Hors limite de ce que peut concevoir un bureau d'étude etc.. Que ce soit officiel ou non officiel, il y a toujours la notion de bureau d'étude, de gens assermentés, qui vont se mettre à faire des calculs, à sortir leurs logiciels. Il y a des problèmes de responsabilité. C'est assez délirant toutes ces procédures.

Par exemple, la « tschumiserie » (ndlr : parc de la Villette, Bernard Tschumi), avant qu'elle n'ouvre, c'était déjà plié. On ne pouvait pas monter dessus, c'est tout juste si on pouvait s'approcher. Alors que théoriquement c'était le construc-

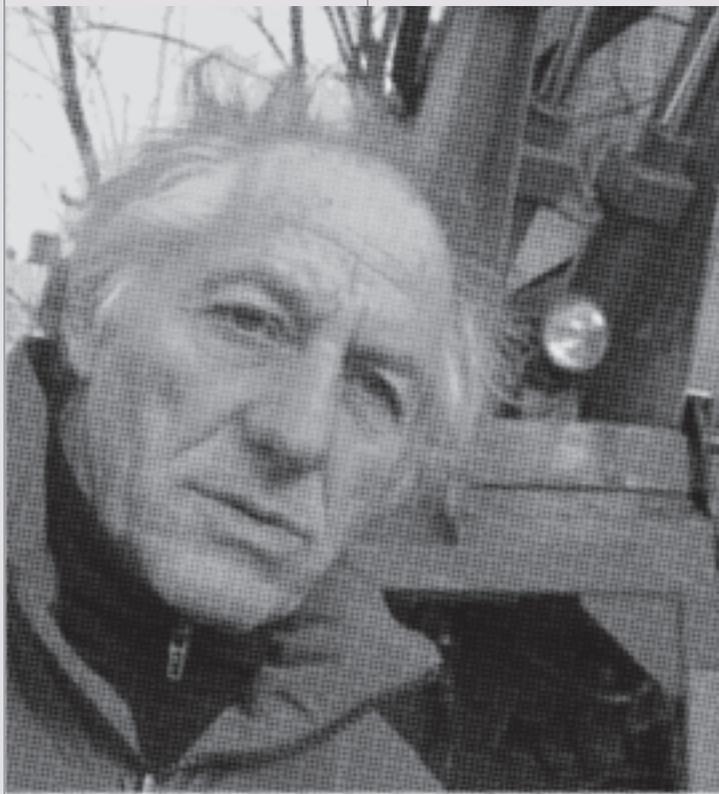
tivisme, c'était pour « évoluer ». Il y avait le discours d'architecte, les références, mais en fait tout ça, dès qu'on est un peu pointu sur les références justement, c'est une suite de contractions. Il faut sans cesse revoir, tester, pas comme les folies de Tschumi. La folie c'est bien cela justement. On ne peut pas y accéder, la sécurité tourne autour en permanence. Il y a une perception radicalement différente entre ce qui est annoncé et ce que nous pouvons voir après coup.

Il faut aller là où on ne nous attend pas, correctement appréhender les codes de l'espace public. Et ceci peut rentrer directement dans la programmation de l'intervention. Par exemple, pour une intervention dans le parc de la Villette juste-

ment, on avait intégré la réaction des pompiers, et la scénographie va exister avec les pompiers. »

Quelles ont été les tactiques utilisées pour éviter ces problèmes ?

Tactiques c'est peut être un grand terme, on s'adapte, comme toute espèce qui s'adapte à un milieu. C'est plutôt la conscience du milieu, l'expérience du milieu, je préfère des termes comme ça. Et on parle ici de milieux qui sont très très complexes, donc il faut ruser. C'est le même discours que celui d'adaptation des végétaux en milieu hostile. Ceci est d'ailleurs valable quelque-soit l'espèce. Alors est ce qu'on est en voie de diminution ou d'apparition ? Voilà, c'est ce



que l'espace public peut générer ou sécréter. C'est le seuil de tolérance. Mais ça vaut le coup d'essayer quand même tous ces seuils de tolérance. C'est un vaste sujet ce terme...

Quel rôle une école comme la Villette doit jouer ?

Oui, la Villette a un rôle à jouer mais malheureusement elle s'est un peu vidée...

Une décennie après le mouvement amorcé avant 68, c'était déjà la normalisation.

Pour rappeler l'histoire de l'école, profitant de la force propulsive du mouvement 68 de remise en cause générale des manières de vivre et des façons de penser, UP6 : unité pédagogique d'architecture (devenue La Villette) naît en 1969. Par essais et expérimentations successifs, elle va tenter d'inventer des formes alternatives des modes de productions dominants du cadre bâti et des modes d'habiter qu'il impose.

Le temps alternatif est toujours très court après ça se re-normalise. Cela n'est pas nouveau, il y a des cycles comme ça. Il y a un reformatage, les modèles réapparaissent, on encadre tout.

Tout vient du rapport à la tradition. Quand on n'essaie plus, on se plonge dans la tradition, on regarde, on regarde... on ne veut pas essayer et tenter. Pourtant tenter n'empêche pas d'avoir des références. Au contraire, la notion critique elle est issue des expériences. La pratique que je défends ne consiste mais à s'opposer à ça mais à tout ces gens

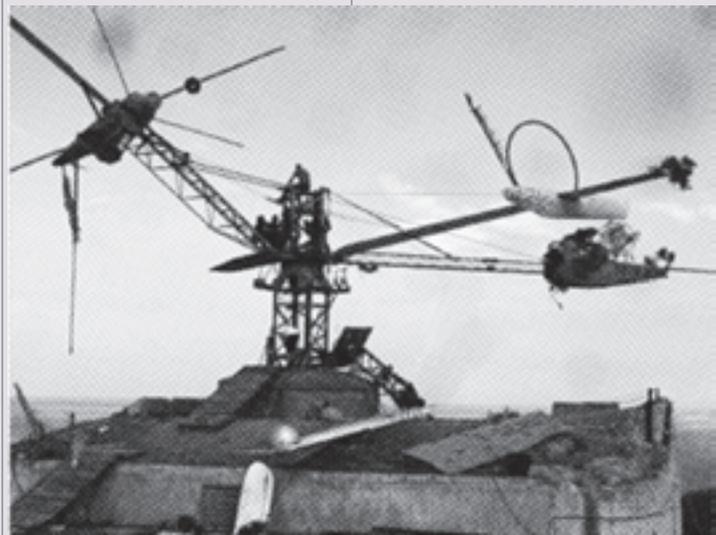
qui font des références mais qui ne bougent plus du tout, ce sont les gardiens des temples.

On avait banni l'académisme et on se retrouve noyé dedans. Loi de la conservation oblige. On n'est plus dans la folle dépense énergétique, on est dans la période développement durable, donc il faut tout contenir absolument. Pourvu que ça dur, tranquille, plan plan. Je regrette que la nouvelle génération d'architectes et d'artistes soit souvent trop frileuse et trop imprégnée du cadre institutionnel. »

Quel est le devenir de l'espace public ? La nouvelle loi LOPPSI2 marque-t-elle une forme de régression ?

Ce qui va se passer c'est que nous allons travailler différemment. Il faudra tenir compte des caméras et de tous les services de sécurité, et du coup s'habiller autrement par exemple. Il y a toujours la notion de temps de réponse des systèmes en place. Sur une pelouse si vous avez une caméra en face, il faut vous déguiser en pelouse etc... Il faut ruser

encore, encore et encore. Il faut en tenir compte maintenant. Il y a des gens qui avaient détruits un toit et mis des parapluies, ça a bluffé tout le monde et personne ne les avait répréhendé, pensant qu'ils avaient une autorisation. Et maintenant, chaque fois qu'ils font des actions un peu comme ça, les flics les laissent tranquille : « Ah, c'est vous... ». Après, c'est une marge de tolérance qui peut être acceptée car c'est quelque chose « au-delà » de ce qui peut être ciblé comme répréhensif. Sur un mur si vous sortez une bombe de peinture c'est impossible, alors qu'à la limite si vous sortez un matelas, une porte, deux tables, peut être qu'on ne dira rien. C'est plein de phénomènes comme ça. Et c'est pour ça qu'il faut combattre tout ce qui est plus ou moins admis comme étant « la liberté » : les tags, etc... Au contraire, il faut aller à l'encontre de tout ça et leur montrer qu'il y a d'autres façons de procéder. C'est bien à vous de le faire, eux ils le font pour reproduire.





БИБЛИОГРАФИЕ ТЕХТЕС

FRANÇOIS DEBORD

Guy Debord (1931-1994) est un écrivain, essayiste, cinéaste et révolutionnaire français, qui a conceptualisé ce qu'il a appelé le « spectacle » dans son œuvre majeure La Société du spectacle (1967). Il a été l'un des fondateurs de l'Internationale Lettriste (1952-1957) puis de l'Internationale situationniste (1957-1972), dont il a dirigé la revue française.

Le octobre 2002 par Internationale situationniste.

Les Lettristes présents le 26 septembre ont proposé communément les solutions rapportées ici à divers problèmes d'urbanisme soulevés au hasard de la discussion. Ils attirent l'attention sur le fait qu'aucun aspect constructif n'a été envisagé. Le déblaiement du terrain paraissant à tous l'affaire la plus urgente.

Ouvrir le métro, la nuit, après la fin du passage des rames. En tenir les couloirs et les voies mal éclairés par de faibles lumières intermittentes.

Par un certain aménagement des échelles de secours, et la création de passerelles là où il en faut, ouvrir les toits de Paris à la promenade.

Laisser les squares ouverts la nuit. Les garder éteints. (Dans quelques cas un faible éclairage constant peut être justifié par des considérations psychogéographiques.)

Munir les réverbères de toutes les rues d'interrupteurs ; l'éclairage étant à la disposition du public.

Pour les églises, quatre solutions différentes ont été avancées, et reconnues défendables jusqu'au jugement par l'expérimentation, qui fera triompher promptement la meilleure :

G.-E. Debord se déclare partisan de la destruction totale des édifices religieux de toutes confessions. (Qu'il n'en reste aucune trace, et qu'on utilise l'espace.)

Gil J. Wolman propose de garder les églises, en les vidant de tout concept religieux. De les traiter comme des bâtiments ordinaires. D'y laisser jouer les enfants.

Michèle Bernstein demande que l'on détruise partiellement les églises, de façon que les ruines subsistantes ne décèlent plus leur destination première (la Tour St Jacques, boulevard de Sébastopol, en serait un exemple accidentel). La solution parfaite serait de raser complètement l'église et de reconstruire des ruines à la place. La solution proposée en premier est uniquement choisie pour des raisons d'économie.

Jacques Fillon, enfin, veut transformer les églises en maisons à faire peur. (Utiliser leur ambiance actuelle, en accentuant ses effets paniques.)

Tous s'accordent à repousser l'objection esthétique, à faire taire les admirateurs du portail de Chartres. La beauté, quand elle n'est pas une promesse de bonheur, doit être détruite. Et qu'est-ce qui représente mieux le malheur que cette sorte de monument élevé à tout ce qui n'est pas encore dominé dans le monde, à la grande marge inhumaine de la vie ?

Garder les gares telles qu'elles sont. Leur laideur assez émouvante ajoute beaucoup à l'ambiance de passage qui fait le léger attrait de ces édifices. Gil J. Wolman réclame que l'on supprime ou que l'on fausse arbitrairement toutes les indications concernant les départs (destinations, horaires, etc.). Ceci pour favoriser la dérive. Après un vif débat, l'opposition qui s'était exprimée renonce à sa thèse, et le projet est admis sans réserves. Accentuer l'ambiance sonore des gares par la diffu-

grand nombre d'autres gares - et de certains ports.

Suppression des cimetières. Destruction totale des cadavres, et de ce genre de souvenirs : ni cendres, ni traces. (L'attention doit être attirée sur la propagande réactionnaire que représente, par la plus automatique association d'idées, cette hideuse survivance d'un passé d'aliénation. Peut-on voir un cimetière sans penser à Mauriac, à Gide, à Edgar Faure ?)

Abolition des musées, et répartition des chefs-d'œuvre artistiques dans les bars (l'œuvre de Philippe de Champaigne dans les cafés arabes de la rue Xavier-Privas ; Le Sacre de David, au Tonneau de la Montagne-Genève).

Libre accès illimité de tous dans les prisons. Possibilité d'y faire un séjour touristique. Aucune discrimination entre visiteurs et condamnés. (Afin d'ajouter à l'humour de la vie, douze fois tirés au sort dans l'année, les visiteurs pourraient se voir rafés et condamnés à une peine effective. Ceci pour laisser du champ aux imbéciles qui ont absolument besoin de courir un risque inintéressant : les spéléologues actuels, par exemple, et tous ceux dont le besoin de jeu s'accommode de si pauvres imitations.)

Les monuments, de la laideur desquels on ne peut tirer aucun parti (genre Petit ou Grand Palais), devront faire place à d'autres constructions.

Enlèvement des statues qui restent, dont la signification est dépassée - dont les renouvellements esthétiques

possibles sont condamnés par l'histoire avant leur mise en place. On pourrait élargir utilement la présence des statues - pendant leurs dernières années - par le changement des titres et inscriptions du socle, soit dans un sens politique (Le Tigre dit Clemenceau, sur les Champs-Élysées), soit dans un sens déroutant (Hommage dialectique à la fièvre et à la quinine, à l'intersection du boulevard Michel et de la rue Comte ; Les grandes profondeurs, place du parvis dans l'île de la Cité).

Faire cesser la crétinisation du public par les actuels noms des rues. Effacer les conseillers municipaux, les résistants, les Émile et les Édouard (55 rues dans Paris), les Bugeaud, les Gallifet, et plus généralement tous les noms sales (rue de l'Évangile).

À ce propos, reste plus que jamais valable l'appel lancé dans le numéro 9 de Potlatch pour la non-reconnaissance du vocable saint dans la dénomination des lieux.



I. Article 1

Lorsqu'une installation illicite en réunion sur un terrain appartenant à une personne publique ou privée en vue d'y établir des habitations comporte de graves risques pour la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publiques, le représentant de l'État dans le département ou, à Paris, le préfet de police peut mettre les occupants en demeure de quitter les lieux.

La mise en demeure est assortie d'un délai d'exécution qui ne peut être inférieur à quarante-huit heures. Elle est notifiée aux occupants et publiée sous forme d'affichage en mairie et sur les lieux. Le cas échéant, elle est notifiée au propriétaire ou titulaire du droit d'usage du terrain.

Lorsque la mise en demeure de quitter les lieux n'a pas été suivie d'effet dans le délai fixé et n'a pas fait l'objet d'un recours dans les conditions prévues au II, le préfet peut procéder à l'évacuation forcée des lieux, sauf opposition du propriétaire ou du titulaire du droit d'usage du terrain dans le délai fixé pour l'exécution de la mise en demeure. Le cas échéant, le préfet saisit le président du tribunal de grande instance d'une demande d'autorisation de procéder à la destruction des constructions illicites édifiées pour permettre l'installation en réunion sur le terrain faisant l'objet de la mesure d'évacuation. Le président du tribunal ou son délégué statue, en la forme des référés, dans un délai de quarante-huit heures.

Lorsque le propriétaire ou le titu-

laire du droit d'usage du terrain fait obstacle à l'exécution de la mise en demeure, le préfet peut lui demander de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser l'atteinte à la salubrité, à la sécurité et à la tranquillité publiques, dans un délai qu'il fixe.

Le fait de ne pas se conformer à l'arrêté pris en application de l'alinéa précédent est puni de 3 750 € d'amende.

II. Article 2

Les personnes destinataires de la décision de mise en demeure prévue au I, ainsi que le propriétaire ou le titulaire du droit d'usage du terrain peuvent, dans le délai fixé par celle-ci, demander son annulation au tribunal administratif. Le recours suspend l'exécution de la décision du préfet à leur égard. Le président du tribunal ou son délégué statue dans un délai de soixante-douze heures à compter de sa saisine.

III. Article 3

L'article 226-4 du code pénal est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Est puni des mêmes peines le fait de séjourner dans le domicile d'autrui sans l'autorisation du propriétaire ou du locataire et de ne pas le quitter immédiatement à la requête du propriétaire ou du locataire. »

EMMANUEL CAILLE

Déplaçons la banlieue en dehors de la périphérie

Octobre 2010, Editorial D'Architectures 194

Architectes, urbanistes, vous qui cherchez à concevoir des lieux qui donnent envie de vivre ensemble, de se rencontrer et de se mélanger, des lieux accueillants, abrités du soleil ou de la pluie, vous êtes de dangereux provocateurs! Votre angélisme fait le lit du crime et le ministère de l'Intérieur risque bien de vous rappeler à l'ordre. Depuis le 6 septembre, une circulaire interministérielle* recommande d'accroître le rôle de la police dans les choix d'aménagements urbains. Et celle-ci a des idées bien arrêtées en matière d'architecture; elle préconise, entre autres, de supprimer tous types d'auvents et de protections afin de décourager les gens de se rassembler. Il faut désormais renoncer aux toits-terrasses; les toitures plates transforment en effet nos barres de banlieue en véritables porte-avions d'où les sauvages lâchent cailloux et autres munitions préalablement stockées. La police voit dans l'urbanisme des années soixante un monde « cauchemardesque » pour ceux qui veulent y maintenir l'ordre. Cette analyse aurait sans doute étonné le baron Haussmann, lui qui rê-

vait d'espaces dégagés pour que ses troupes ne soient plus piégées dans les rues corridors. Ces mesures seront sans doute aussi efficaces que celles qui ont permis d'éradiquer le problème des SDF par la suppression des bancs et micro-espaces où ils trouvaient refuge. On se souvient également comment la morale publique a été restaurée par la fermeture des routes du bois de Boulogne, où la prostitution parisienne sévissait en toute impunité. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Ne pourrai-t-on pas condamner les fenêtres des immeubles, dont on sait qu'elles sont le poste idéal des francs-tireurs et des caillasseurs? Il doit être possible de supprimer les cages d'escalier, lieux de tous les trafics illicites et autres nuisances interpaliers. La suppression des parkings permettrait également de décourager incendies de voitures et car-jacking. Ou peut-être faudrait-il avoir le courage d'engager une politique d'aménagement plus ambitieuse dont les dernières mesures prises pour régler le problème des Roms donnent un avant-goût prometteur; pourquoi ne déplaçerions-nous pas les banlieues en dehors de la périphérie des villes?

*Le Monde du 22 septembre 2010.

ABSENTMENT

Modern Slavery: The Spectacle of the Self

"The slaves remained at the race-course, some of them for more than a week and all of them for four days before the sale. They were brought in thus early that buyers who desired to inspect them might enjoy that privilege, although none of them were sold at private sale. For these preliminary days their shed was constantly visited by speculators. The negroes were examined with as little consideration as if they had been brutes indeed; the buyers pulling their mouths open to see their teeth, pinching their limbs to find how muscular they were, walking them up and down to detect any signs of lameness, making them stoop and bend in different ways that they might be certain there was no concealed rupture or wound; and in addition to all this treatment, asking them scores of questions relative to their qualifications and accomplishments.

All these humiliations were submitted to without a murmur and in some instances with good-natured cheerfulness – where the slave liked the appearance of the proposed buyer, and fancied that he might prove a kind 'mas'r." 1

1 _ «Slave Auction, 1859», EyeWitness to History, www.eyewitnesstohistory.com (2005).

A slave auction in the South from an original sketch by Theodore R. Davis

We live in a time where the self has become everything. Society does its best to feed it and people cannot seem to have enough. The self has become a spectacle and the better the show, the better the sense of satisfaction that people receive while showing that self to others.

The capitalist world is based around this spectacle and does its best to promote the self being a spectacle as much as possible. Capitalism has created a new form of slavery in the modern world where one no longer needs to be captured and put on a ship to be sold; rather people themselves run around seeking to be slaves. People strive to become slaves. The academic system and the way it is structured, the job market and how employment works and spending and its intricacies are essential parts of this system of slavery. In the modern academic world, academia trains one to be productive, pragmatic, hardworking and rational. This system has turned the human into a machine and has sucked out a sense of purpose from the human. The human is no longer perceived through its location within attitude, justice and spirituality... through a sense of being; rather the human is seen through a system of doing. How much can one do? How much does one have? How much? The human has become numbers and quantities. The human is nothing but noise.

Once one undergoes this rigorous rational and pragmatic disciplining, one then begins to present one's self to see how much one's worth. The more one has done, the more one has respect. The more one has gathered of this world, the more one has dignity. The more one has... the more one is. Each station of gathering and collecting is celebrated and cherished as a reminder that this is what is good and as a motivation to keep doing what is good. These doings are collected and gathered to be shown and presented to the master. The human has no sense or objective of knowing one's self and identifying one's self beyond what one does.

That is the source of one's being... a sense of doing. The master looks at what is presented and either accepts it or does not. If it is accepted, one feels a sense of joy that the master has accepted his slavery and work. One prides one's self for having become something now. That sense of becoming is, again, associated with doing.

As with every machine, something goes wrong sometimes. It gets tired and we oil it or give it a little rest. In the capitalistic society, a mechanism has been created to fix our moments of sorrow and tiredness. It is like the oil that is rubbed on the machine to get it working again. It might not really fix the machine's problem, but it makes it somehow work again. That oil in the capitalistic society is feeding one's temptations. It is feeding one's self. Whether the mechanism is drugs, alcohol, sex or purchasing more products to get bigger, better and more presentable to the master or to society, the idea is that these things make one feel a sense that perhaps this tiredness is worth it. Perhaps one is getting tired for more food, drugs, sex, alcohol and stuff and yet these same exact things are what ease that pain of doing.

One becomes lost between becoming a spectacle for others. Whether that other is the master or society, one is constantly doing and feeding one's self to become more presentable. What is left of the human? The human has become a series of things done, gathered and collected to please the spectators. The human is a theater of things. Whoever can write the best story with the most exciting beginning, ending and everything in between is awarded

the most and cheered for the most. We keep circulating these stories of success in doing to encourage people to continue doing. One does not see a greater purpose beyond just doing and pleasing... whether that pleasure is for the master or society, they all lead to pleasing the self's temptations.

In the modern capitalist world, slavery has evolved. Humans have become slaves with their own wanting... with their own doing. Capitalism has done a good job in concealing this slavery. It has eliminated all thoughts on what being really is or could be outside of production in fear of retaliation. It justifies the continuous slavery by saying that life is easier this way and makes us fear what could happen if we did not have all these things. It shows us images of what could be if we do not follow this system. It feeds our most animalistic desires, and thus the human becomes like a donkey. Between fear of being hit by the stick and the temptation of receiving more, one is completely lost and controlled.

Even the sense of identity that people have has been turned fake and empty. People gain recognition and satisfy themselves by associating themselves to more things. Whether these things are materially produced things like bigger and better cars, food, clothes or houses, eventually, the human continues to constantly feeding the self and increasingly become a spectacle for others to admire. In a sense, the human is turning its self into an idol that is seeking to be worshipped and praised by others. In fact, what the human does not realize is that people are actually praising the material products that this self has gathered. Idol worshipping has entered a new era... the modern era.

Between slavery, turning the self into a spectacle of things and idol worshipping, the human is constantly distracted from

thinking of whom one really is. When one starts to lose something and falls into depression, the state where one begins to actually think and feel sorrow over being lost, one is looked down upon for being in that state of sorrow. Everyone tried and attempts to stop that person from going into sorrow to think and reflect. That reflection is eased with every possible way, but that person should not feel sorrow, think and become. People no longer believe in becoming, thus when one enters that sorrow, one feels like there's nothing else, and either death or the numbing of one's thinking abilities become the only solutions that the capitalist society presents one.

With nothing existing beyond life and the general belief that the self enters into obscurity and oblivion after death, life is all one has. People are tricked into thinking that life is all about gathering and experiencing temptations. The more one is able to work and produce, the more one is rewarded with pleasing one's temptations and boosting one's ego. The thought of death is always ignored. If anything, death is used as an excuse to further dig deeper into one's temptations as to not miss out on what life has to offer: more things, more self promotion and more spectacles.

*"Yes I know my enemies.
They're the teachers who taught me to fight me.*

*Compromise, conformity, assimilation,
submission, ignorance, hypocrisy, brutality, the elite,*

All of which are American Dreams..." 2

2 _ *Rage Against the Machine*

Décontrôle Urbain

« L'espace public est un terme polysémique qui désigne un espace à la fois métaphorique et matériel. Comme espace métaphorique, l'espace public est synonyme de sphère publique ou du débat public. Comme espace matériel, les espaces publics correspondent tantôt à des espaces de rencontre et d'interaction sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'action. »

La confrontation de cette définition à la réalité des espaces publics ne fait que révéler des contradictions consternantes.

N'ayons pas peur de déclarer qu'aujourd'hui l'espace public est mort.

Avec l'avènement de la société de consommation et du modèle individualiste notre société c'est peu à peu vidée des éléments qui composaient le caractère social de cet espace collectif.

Nous constatons:

— La disparition des bains publics, des puits, des fontaines ainsi que tous les espaces de sociabilité liés à l'eau.

— L'interdiction des commerces ambulants, ainsi que le déclin des foires et autres marchés ayant du mal à défier la concurrence du grand capital.

— La disparition des criées, des forums, des théâtres de rue et carnivals, relégués par des milliards de poste de télévision.

Ces exemples ne sont bien sûr pas exhaustives et les institutions restent indifférentes face à ce phénomène de dégradation de la substance de l'espace public.

Pire encore les institutions contribuent à accélérer ce processus de déclin car leurs interventions dans l'espace public est systématiquement fondé sur une logique de contrôle identique à celle décrite dans un certain livre de Georges Orwell.

Nous constatons que:

— pour garantir l'avènement de la circulation mécanique, l'Etat a opéré sur l'espace public un contrôle des circulations autant motorisées que piétonnes dicté par un meilleur rendement économique, dans lequel il est devenu étrange de s'arrêter.

— Le contrôle des usages a fait apparaître des absurdités dans l'espace collectif. Les dispositifs anti-SDF visent à rendre les espaces impraticables et les sièges inconfortables, lorsqu'ils ne sont tous simplement pas supprimés.

— Les institutions ont marchandé l'espace public aux intérêts privés qui matraquant le moindre

interstice disponible d'affichage publicitaire, opérant ainsi un contrôle visuel.

— Les discours sécuritaires nauséabonds ont légitimé le contrôle des populations avec l'envahissement des caméras de télésurveillance. Aujourd'hui elles ont été rebaptisé vidéoprotection, ce changement sémantique est symptomatique du basculement des pensées.

— etc.

Bien loin de ne pas prendre partie, l'Architecture a largement collaboré au contrôle de la société :

— du panoptique décrit par Foucault; — en passant par les percés d'Hausmann; — jusqu'à l'urbanisme moderne et ces principes de zonning visant à créer (en toute modestie) « l'esprit nouveau » dans un espace moderne séparant la fonction « d'habiter » de la fonction « travailler ». Ces opérations n'ont en réalité séparé que les couches populaires des couches bourgeoises, qui se sont empressées de fuir ces espaces de relégation situées en frange urbaine.

L'Architecture a donc contribué à réguler et à conditionner les actes de ces habitants devenant donc prisonniers de

leurs environnements et de leurs conditions.

Mais si l'architecture peut créer le contrôle, peut-elle créer le « décontrôle » ?

Peut-elle rompre avec les tendances actuelles et redonner de la substance à l'espace public ?

Habermas introduit l'espace public comme le champs regroupant la liberté, la sociabilité, l'expression, la discussion, le débats, le conflit... Car le conflit est révélateur d'une liberté d'expression et d'une pluralité d'idées, à l'opposé du régime totalitaire qui décrète une seule et unique pensée pour l'ensemble de sa population.

L'espace public n'est jamais aussi présent que lorsqu'il devient le théâtre de l'opposition au pouvoir.

« Le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. »

Habermas

- Révolution française 1789
- Révolution des 3 glorieuses 1830
- Révolution de février 1848
- la Commune 1871
- répression d'Octobre 1961
- mouvements sociaux de Mai 1968
- manifestation anti FN 2002
- insurrections des banlieues 2005

- manifestation contre la Réforme des retraites 2010

Nous prenons l'Architecture comme un cheval de Troie pour pirater les règles urbaines.

Nous l'envisageons comme support à la création d'un espace subversif, dans lequel viendrait se libérer les pensées collectives.

Nous utilisons la figure du théâtre car il est le lieu social par excellence répandant à travers la ville un reflet caricatural, révélateur et dénonciateur des failles de la société.

Ce théâtre nous l'introduisons dans la rue.

Cette entité implose dans la ville. Elle déverse un nouveau type de mobilier provoquant le public à moduler, transformer, s'approprier son environnement et de ne plus seulement le subir.

Du statut de spectateur l'individu devient alors acteur des affaires de la cité.

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 énonce en son article 35

DIDIER FAUSTINO

Extrait du film d'Éric Beuflès consacré à Didier Fiuzza Faustino, diffusé sur arte en 2009.

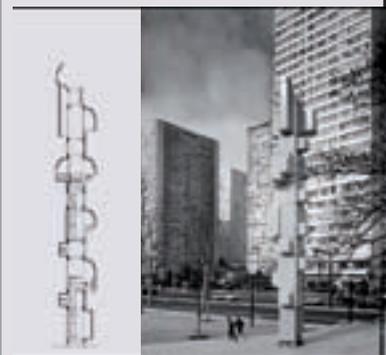
Lien pour consulter un extrait du documentaire :

http://videos.artefr.fr/videos/didier_fiuzza_faustino_architecte_extrait_-3416792.html

Architecturales ou purement artistiques, les créations de Didier Fiuzza Faustino s'exposent à travers le monde, dans les galeries ou les musées d'art contemporain. Sa démarche prend des formes variées : de la recherche expérimentale à l'aménagement d'espaces publics, de l'installation à la construction de maisons individuelles. Construction éphémère à Paris ou conception d'un terrain de basket pour un seul joueur à Porto au Portugal, Didier Fiuzza Faustino utilise l'architecture dans l'intention de créer une œuvre forte et dérangeante.

Le film nous fait découvrir un certain nombre d'œuvres dont le container pour humain permettant de faire voyager un clandestin dans la soute d'un avion. Une façon pour lui de questionner un monde où les corps deviennent une marchandise et où la liberté voyage en

classe affaire. Quand le projet s'inscrit dans l'espace réel et concret d'une ville, il interroge tout autant. Cela donne, par exemple, un building d'habitation construit en bordure du tram, d'un mètre carré de surface sur 17 mètres de haut : une réponse personnelle et radicale de l'artiste-architecte à la surpopulation urbaine et aux loyers exorbitants.



JEAN-BAPTISTE EYRAUD

Film documentaire de Richard Puech pour la série documentaire «Combat Public» diffusée par France 5 en 2005.

Lien pour consulter la totalité du film :

http://www.dailymotion.com/video/xbra15_jean-baptiste-eyraud-le-porte-voix_school

Ce film retrace l'itinéraire militant de Jean-Baptiste Eyraud et de Droit Au Logement (DAL) l'association dont il est le fondateur.

Il permet de saisir l'originalité de ce nouveau mouvement social (NMS) et se prête bien à une application de la grille d'analyse du sociologue Erik Neveu selon 6 questions guides :

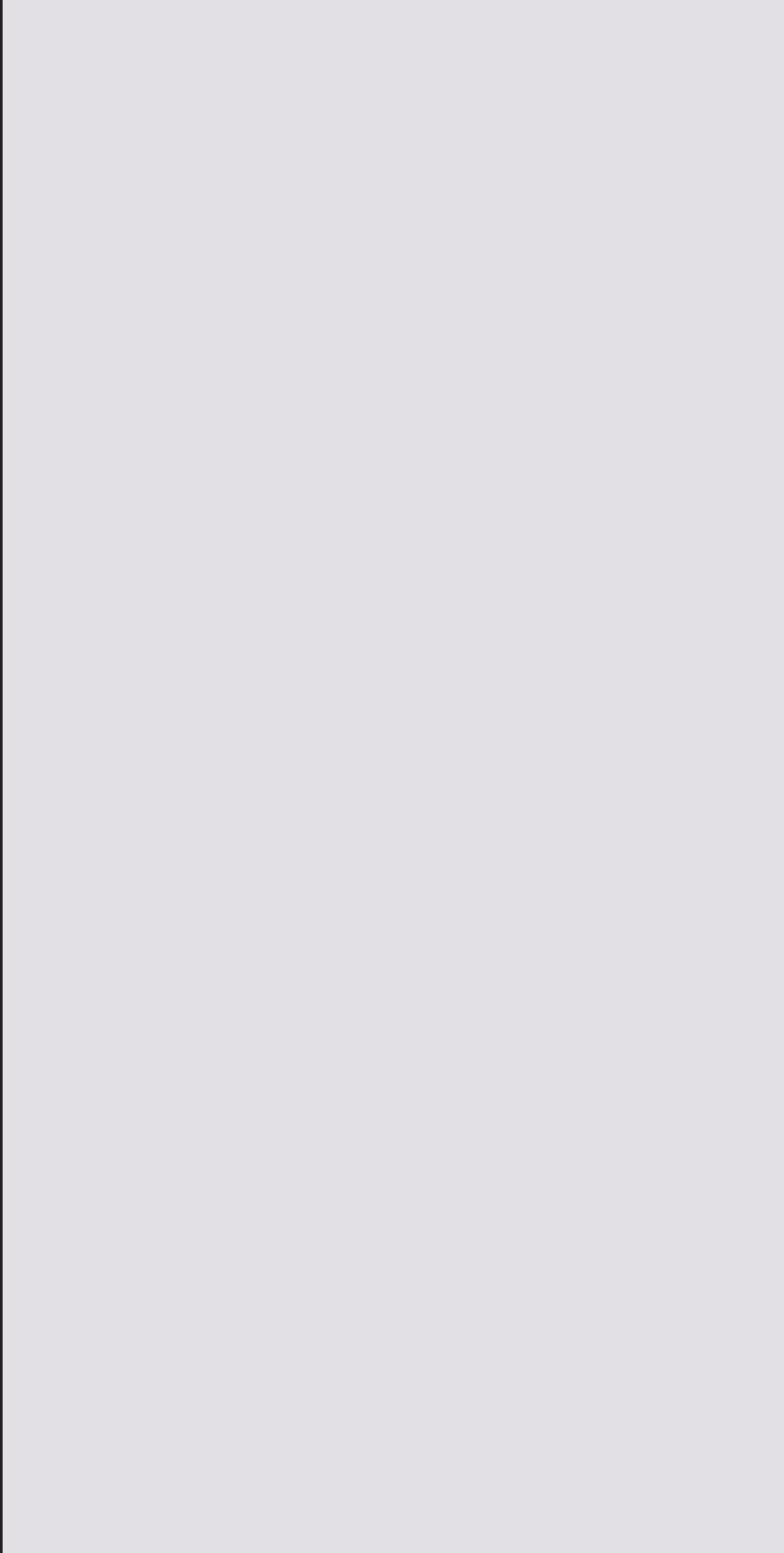
- 1- Quels milieux «conducteurs» ?
- 2- Milieux segmentés ou milieux intégrés ?
- 3- Quelles ressources ?
- 4- Quels mots pour le dire ?
- 5- Quelles organisations et/ou entrepreneurs ?
- 6- Quelles conjonctures politiques ?

(Cf. Nouveau Manuel de SES sous la direction de Pascal Combemale et Jean-Paul Piriou, Edition La Découverte, 1999, p.419, encadré A)

FOR PROGRESS



PROJETTS



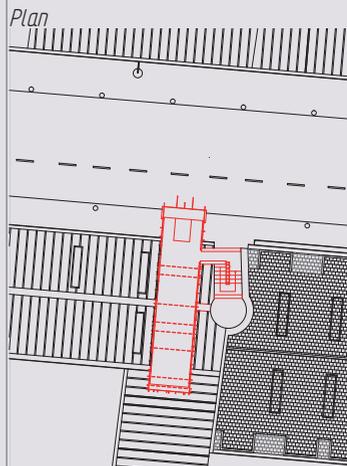
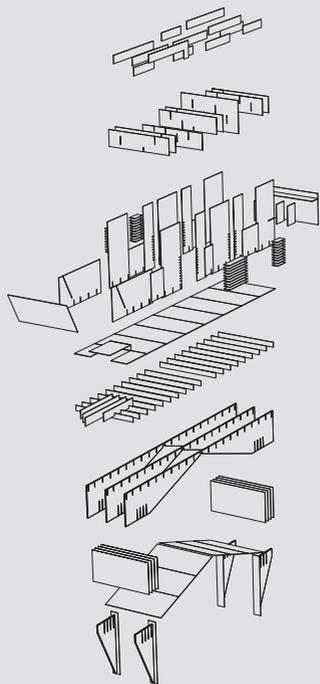
LES LIGNES DES TOITS

Le projet veut faire plus qu'évoquer un moment de l'histoire et cherche à retranscrire un certain esprit agitateur de la commune. Lancer un appel à la colonisation c'est pousser les insurgés, les personnes rejetées de l'espace public à revendiquer leurs droits en prenant possession d'un espace inexploité.

L'architecture est ici un élément perturbateur de l'ordre social et de l'ordre bâti. Elle grimpe le long d'une faille et vient s'accrocher aux façades comme un virus qui contamine la ville.

A son sommet, se trouve une plate forme, sorte de belvédère, lieu de rassemblement et d'insurrection.

Axonométrie

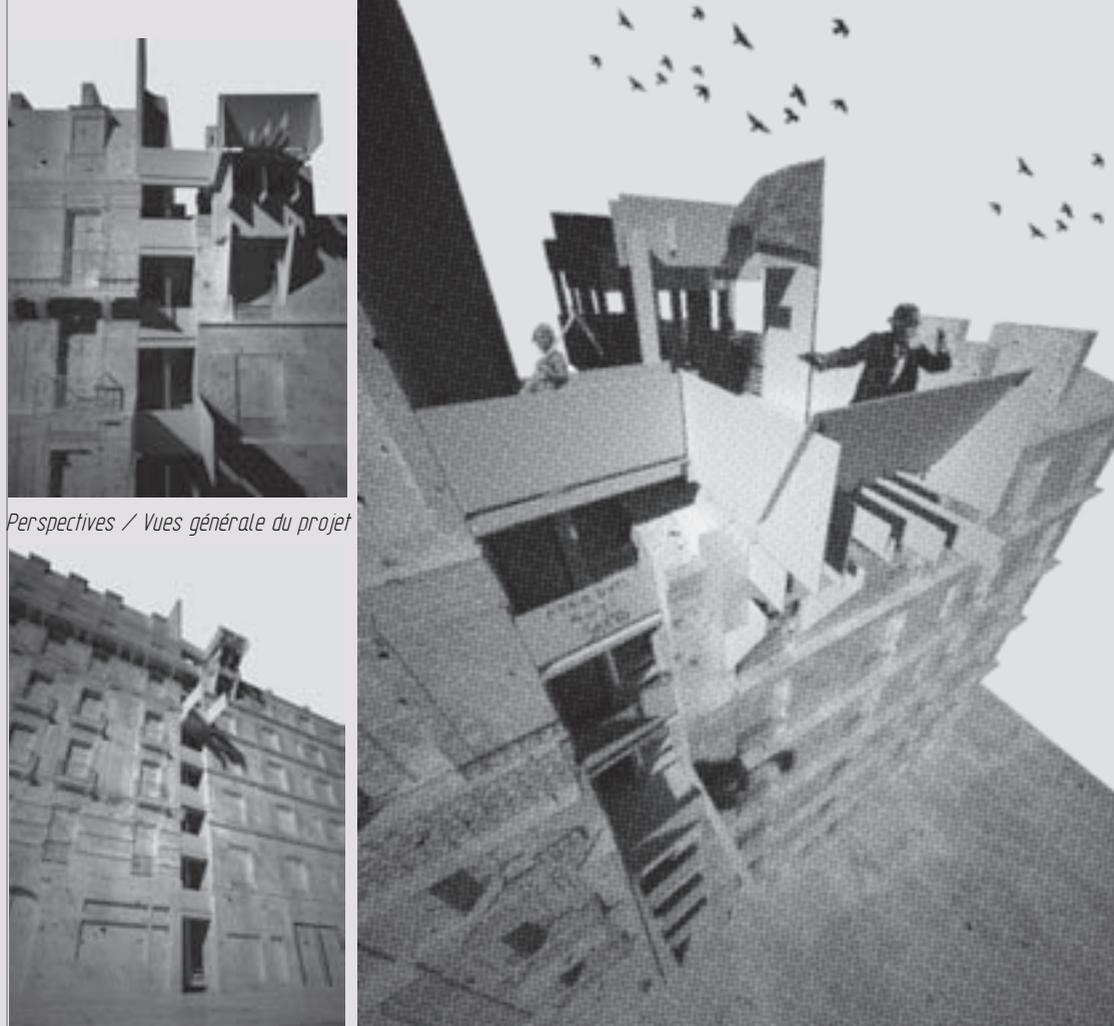


Le projet revêt certes une dimension utopique et symbolique importante, mais répond aussi à des enjeux contemporains de la ville qui a besoin d'évoluer et de restituer une mixité sociale. Ces parcelles lumineuses, éloignées des bruits et de la pollution, sont l'objet d'un enjeu économique, doublé d'un enjeu architectural. En effet, les prix du terrain en ville nous invitent aujourd'hui à réfléchir sur ces hectares inutilisés, en plein ciel et en plein centre.

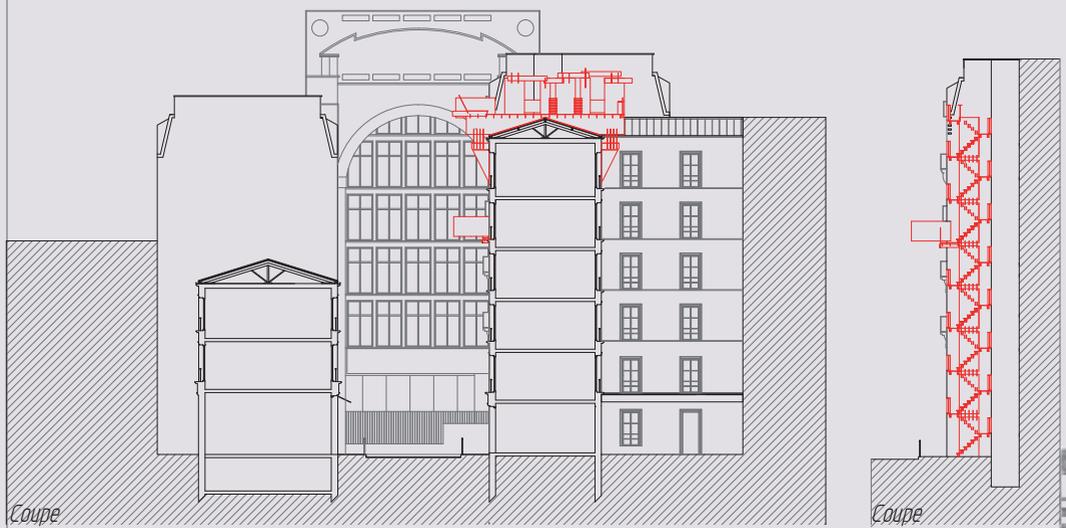
La conception de la ville en strate développe la notion de nappe, plutôt que d'îlots, ou de quartiers spécialisés et permet un brassage par le haut. La diversité verticale était bien connue au XIXe siècle, quand boutiques, boutiquiers, propriétaires, locataires et domestiques se superposaient du rez-de-chaussée aux combles.

L'acte de bâtir sur les toits pour des populations fragiles permettrait d'éviter l'exil à la population du quartier qui est menacée de partir à cause de la hausse des prix du logement. Des activités aujourd'hui bannies de l'espace public pourraient exister sur les toits, échappant à la surveillance actuelle de la voie publique.

Virgine Gimeno (ENSAPLV) / Flora Reymond (ENSAPLV) / Vincent Yee (GT)



Perspectives / Vues générale du projet



Coupe

Coupe

REFUGES SANS SANS SANS

Le projet aborde la problématique des sans-domicile fixe dans l'espace public. Face à un tel sujet et avec les moyens dont nous disposons, la stratégie choisie repose sur l'impact que peut prendre l'installation 'pirate' d'une micro-architecture dans l'espace public. La cible choisie est le développement des dispositifs anti-sdf que nos espaces publics ont vu apparaître ces dernières années. Ces dispositifs, révoltants, sont une insulte faite aux plus démunis. Ils illustrent une conception de l'espace public sécuritaire et 'anti-solidaire' contre laquelle nous devons lutter. Après un relevé de ces dispositifs dans notre zone d'étude, le choix de l'emplacement s'est porté sur un site particulièrement stratégique.

Un supermarché, au carrefour entre la rue des Martyrs et le boulevard de Rochechouart, est équipé de deux séries de quinze plots en béton, destinés à chasser les 'squatters' loin de ses vitrines. Le carrefour, très passant, l'architecture du supermarché, la forme défensive même des dispositifs 'anti-site' appellent au projet.

Axonométrie



Plan

Ce projet propose une démarche d'intervention, applicable aux différents sites relevés et à plusieurs échelles. Cette démarche est la suivante: repérage du site d'intervention, conception de l'installation, réalisation en atelier d'une structure montable en un minimum de temps et nécessitant un minimum de moyens, outillage, montage sur site, observation.

Cette dernière phase d'observation est la moins prévisible et la plus intéressante. En effet, l'intention du projet est double. Outre le fait que l'installation propose un logement 'de fortune' pour sans-abri, la qualité du projet réside surtout dans l'action 'sauvage' d'installation. L'idée est de mesurer la force d'impact de ce type de démarche dans l'espace public. Cette notion explique le choix formel de l'architecture. Ce choix est stratégique. La volonté de ce projet est de provoquer la réaction. Le fait d'apposer le logo du supermarché et d'en reprendre les codes de communications impose au gérant et au groupe commercial une prise de position, impliquant ainsi un relais médiatique de l'événement.

En retour, cette installation peut-être défendue comme très peu nuisible au fonctionnement du supermarché, argument d'une potentielle pérennité.

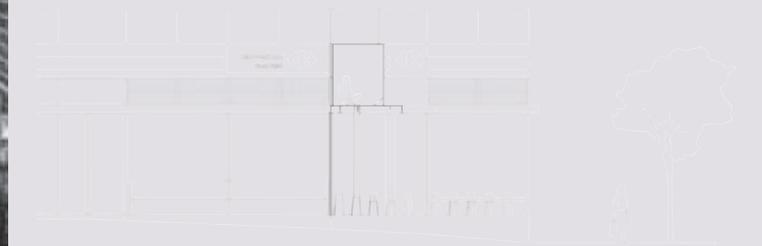
Jean Panien (ENSAPLV)



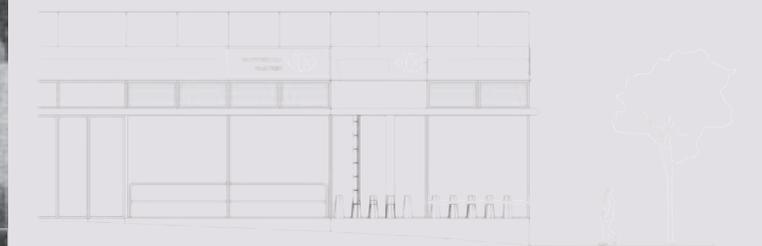
Perspectives d'ambiances



Coupe



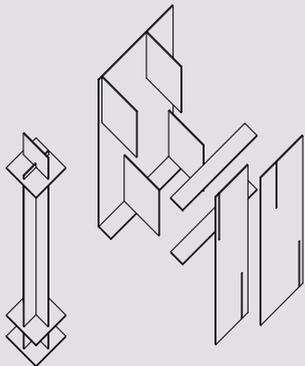
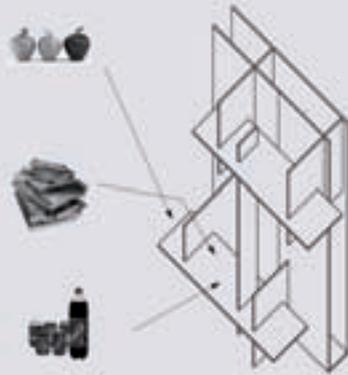
Elévation



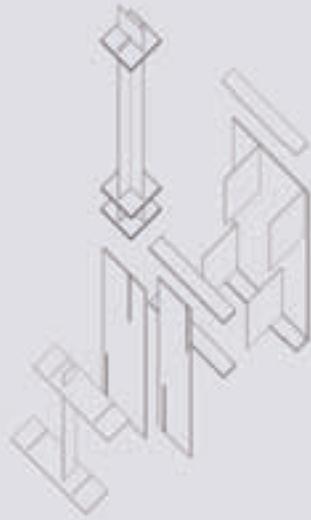
SANS ABRIS

Une première enquête sur le site a conduit à la découverte de la structure -ancrée au sol- du marché. Ce type de structure est disséminé à Paris, mais pour ce projet particulier, le marché Barbès, qui se trouve sous le métro aérien de la ligne 2 dans le 18ème arrondissement, nous a intéressés par le fait qu'il soit un espace vivant et communautaire. Cet endroit possède un charme particulier.

La population des sans abris est un grand problème, particulièrement à Paris, où elle augmente d'année en année. En hiver, le nombre de personnes mortes de froid dans la rue est très élevé. Même si les autorités de la ville et la municipalité fournissent quelques efforts comme la trêve hivernale, ceci n'est pas suffisant.



Axonométrie



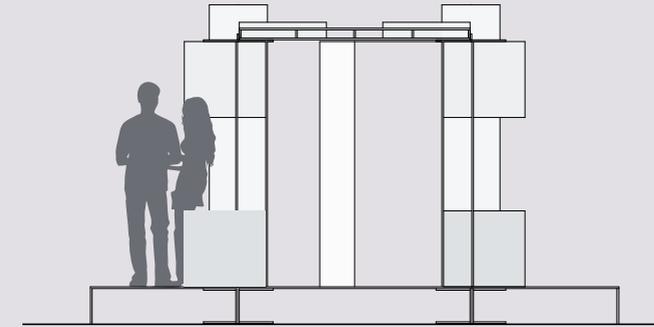
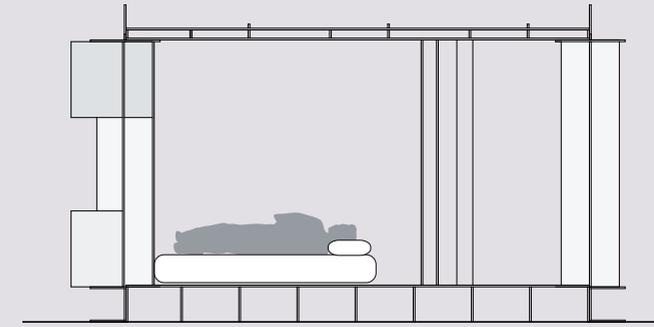
Grâce à cette structure existante du site, on a pensé à créer une sorte de petit quartier-marché qui pourra accueillir cette population.

Des préfabriqués en panneaux de bois pourraient être apportées au site, et assemblés rapidement en utilisant un système de rainures. Ils seront fixés sur les spots du marché et remplaceront les anciens poteaux.

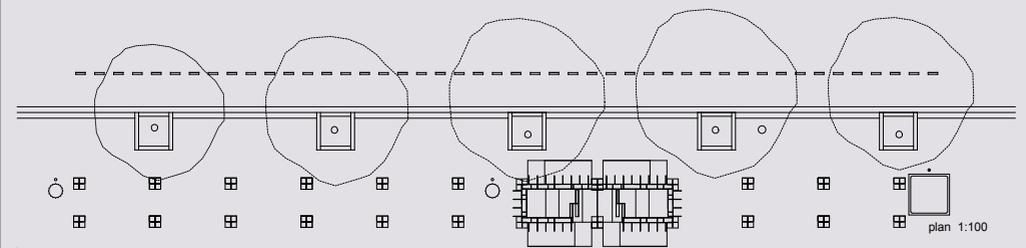
Les panneaux structurants, qui parfois ressortent à l'extérieur des parois ont eux aussi un double rôle ; grâce à un système d'assemblage et d'accrochage très simple, ils pourront constituer autre des bancs, des étalages qu'on pourra utiliser pour exposer des produits à la vente.

Les SDF auront alors, outre l'avantage d'avoir un toit pour dormir, de participer à l'activité économique du marché.

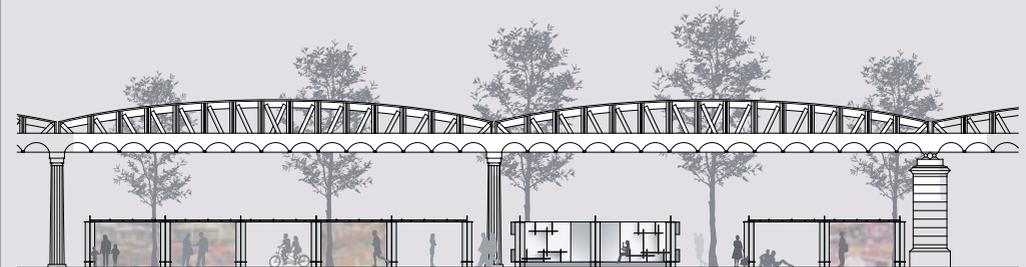
Dhouha Hamdi (ENSAPLV) / Alyssa Hutchison (GT)



Coupe



Plan



Coupe d'ensemble

PUBLIC ROOFS OF PARIS

Un plan d'occupation des toits.

Ces zones lumineuses, éloignées des bruits et de la pollution, sont l'objet d'un enjeu économique, doublé d'un enjeu architectural. L'utilisation de cet "espace de réserve" fait référence aux "Projets d'embellissements rationnels de la ville de Paris" de Guy Debord: "Par un certain aménagement des échelles de secours, et la création de passerelles là où il en faut, ouvrir les toits de Paris à la promenade".

Investir les toits en créant de petits habitats, permettrait de densifier par le haut en utilisant les espaces vacants. Cet acte sauverait de l'exil la population fragile du quartier, population fortement menacée par la hausse des prix du logement. Implantons les sur les toits des bâtiments publics, des écoles, ce sont les institutions qui se doivent de montrer l'exemple et de venir en aide aux populations défavorisées.

Axonométrie



Plan



Du panneau à l'habitat

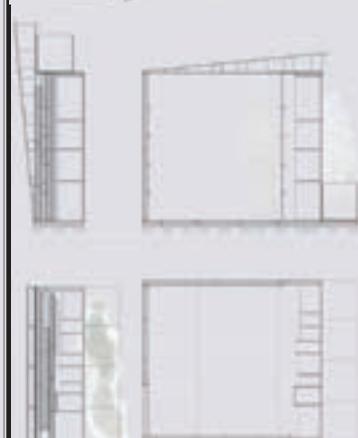
Ces habitats entièrement en panneaux de bois multifonction (MFP) sont constitués de modules de 7m2 entièrement déployables. En effet, l'habitat se plie et se replie jusqu'à 1/4 de son volume. La fabrication peut être réalisée en atelier. Les habitats peuvent ensuite être acheminés sur le toit et mis en service en moins d'une demi-journée. Le nombre de refuges déployés, leur agencement sur le toit peut s'adapter à la vie de la communauté, son évolution, de même qu'à différentes configurations de toits. Les modules peuvent être utilisés soit individuellement soit en se combinant par 2, 3 ou plus.

Des communautés de "planteurs de toits". Créons une communauté autosuffisante de cultivateur des toits de Paris. Offrons leur des petits habitats intégrant des potagers et implantons les sur les toits des bâtiments publics. Cette communauté profiterait à la population locale à de multiples échelles: elle offrirait aux personnes en situation de logement précaire un habitat confortable et calme, avec des vues imprenables sur la ville, implantés sur le toit d'une école, les potagers constitueraient un outil éducatif extraordinaire, et inciteraient ainsi les écoles à encourager cette démarche plutôt qu'à s'y opposer ...

Aurore Juan (ENSAPLV) / Victoire Saby (ENSA-PLV) / Jack Nuttmann (GT)



Perspectives d'ambiances



Plan / Coupe d'un module



Coupe

KIOSQUE COLLECTIF

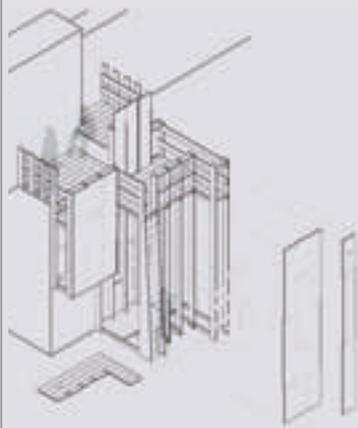
Vers une installation des vendeurs à la sauvette ?

Jusque dans nos plus vieux souvenirs, les vendeurs à la sauvette ont toujours été très présents dans le quartier de la goutte d'or. Anciennement vendeurs de croissants, de fruits, ou d'alcool, aujourd'hui leurs produits sont en grande partie illégaux (cigarettes, tickets de métro, contrefaçons etc.). Les concernés ont aussi de plus en plus de problèmes avec les autorités en raison du caractère illégal de leurs produits et de leur activité.

Un "marché" ancré dans l'histoire du quartier.

La vente à la sauvette fait partie intégrante de l'histoire du quartier. Cela participe à créer cette ambiance de "marché" typique de la goutte d'or. Les kiosques font partie de ces installations dans l'espace public qui créent l'animation des quartiers parisiens. Ils assurent une présence sécurisante et sont indissociables du patrimoine. De plus les kiosques à journaux qui ont connu une crise dans les années 90 voient aujourd'hui leurs activités relancées grâce aux baisses de leur redevance en 2010.

Axonométrie



Plan



Intégration des concernés dans la société.

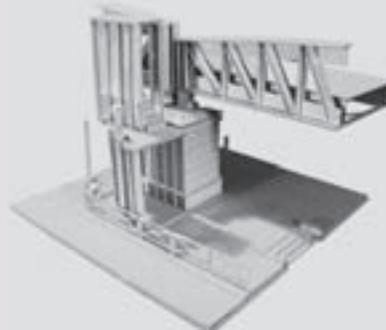
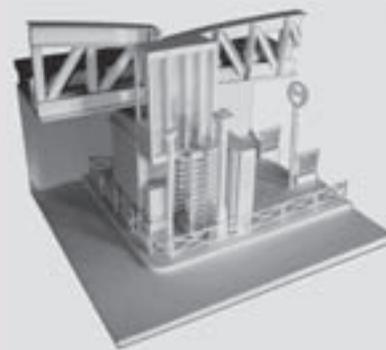
De nos jours ces vendeurs à la sauvette sont en grande majorité des immigrés ou d'origine étrangère. Légaliser leur activité leur permettrait de s'intégrer plus facilement dans la société. Pour le moment leur situation n'étant pas régulière, ils ont des problèmes avec les autorités. Comment peuvent-ils s'intégrer dans la société en exerçant une activité parallèle dont ils ont entièrement le contrôle? Une activité stable permettrait de mélanger les vendeurs qui sont pour le moment réunis selon leur origine (pakistanaï pour le maïs, maghrébins pour les tickets de métro etc.). La plupart des vendeurs sont des jeunes et intégrer une activité légale leur permettrait de se recycler, d'imaginer un nouvel avenir. Cela leur permettrait également de payer des impôts, contribuant à leur intégration dans la société, et d'acquiescer le statut de commerçant dans le quartier.

Peut-être les vendeurs à la sauvette pourraient prendre le relais du kiosque à journaux en vendant des magazines. Les fruits et légumes comme les avocats et le maïs, qui font déjà parti de leurs produits, sont des produits légaux qui peuvent rester dans leur activité.

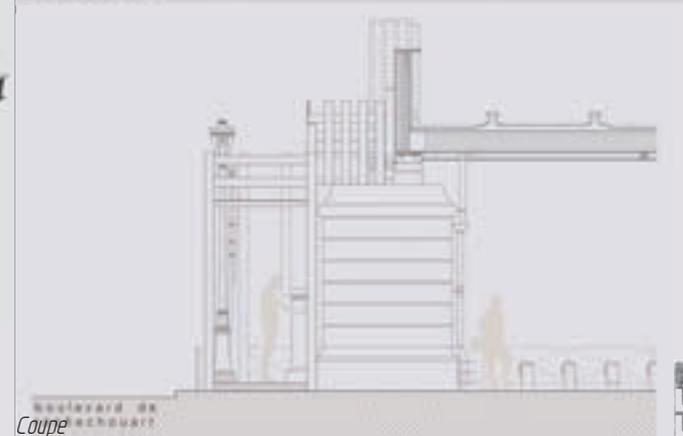
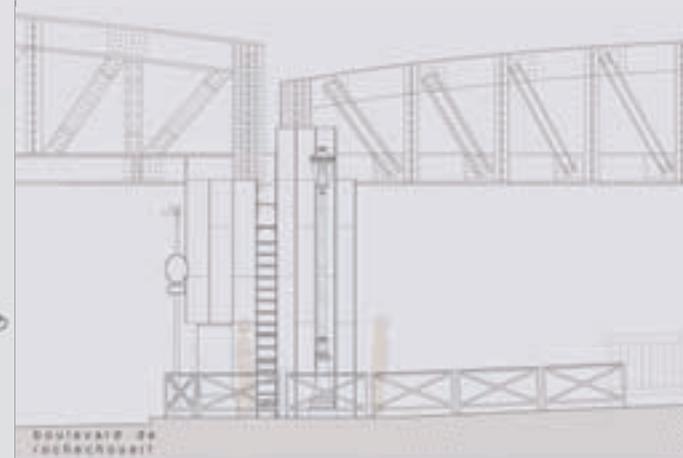
Gabrielle Zamor (ENSAPLV) / Benoît Le Roux (ENSAPLV) / Crimson Lee (GT)



Perspectives d'ambiances



Photos maquettes



Coupe

LE PASSAGE

Depuis 1992, le Square Léon (anciennement « passage Léon ») point le plus haut du XVIII^e arrondissement participe à la vie de quartier.

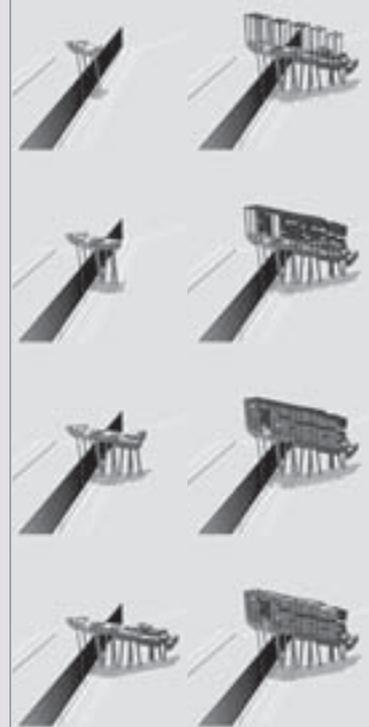
Au cours du temps sa fonction a évolué d'« espace vert » à « parc refuge ».

Les habitants de toutes générations confondues y trouvent un attrait.

Les jeunes enfants s'y retrouvent après l'école autour du tobogan, les ados s'y rassemblent pour refaire la société, les jeunes couples déambulent enlacés, les grands-parents accompagnent les petits enfants et les anciens jouent au échec ou lisent leur journal.

« Le Passage » apporte une alternative nouvelle, celle de découvrir le square à un autre moment, la nuit, et sur une structure suspendue (tel un jardin suspendu).

Axonométrie



Plan



Le passage modifie sensoriellement la perception de ce lieu : la nuit, éclairée aux lampions, les formes rassurantes des arbres, des buissons se transforment, le champ de vision se restreint, la hauteur du passage permet de découvrir de nouveaux points de vue, d'angles de vision, la topographie accidentée varie les approches.

Le passage à l'intérieur et en extérieur par sa sinuosité favorise la sensation de mystère, de perdition.

Le projet propose de passer par dessus les barrières afin que les habitants se l'approprient.

Mais pourquoi fermer les parcs la nuit ?

Aujourd'hui les politiques ont un double discours. D'un côté ils encouragent à plus de solidarité, de rassemblement, de mixité sociale et de l'autre ils favorisent par leurs choix et leurs actions la solitude, le rejet de l'autre, le repli sur soi.

Pour combien de temps encore, va-t-on accepter d'être privé de ce dernier espace public "de liberté" et de la dimension onirique que le parc nous offre la nuit tombée ?

Ann-lise Martin (ENSAPLV) / Davide Galli (ENSAPLV) / Zane Hale (GT)



Photo maquette



Coupe



Coupe



Perspectives d'ambiances

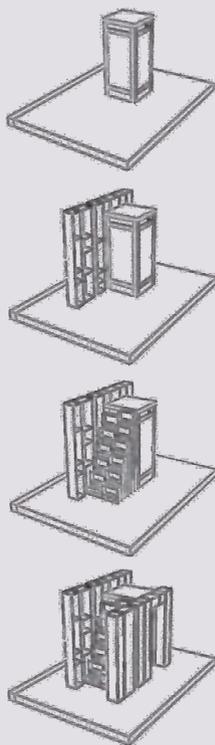


REFUGE DE L'ESPRIT

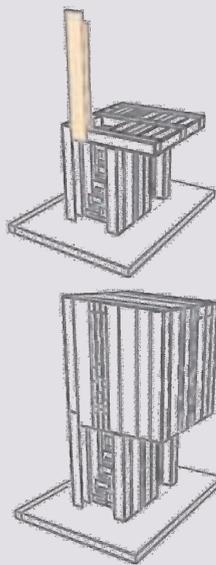
Le refuge de l'esprit s'est développé à partir d'une étude sur les besoins, notamment dans le quartier de "la Goutte d'Or" dans le 18ème arrondissement de Paris. Lieu de vie où différentes cultures se rencontrent entre commerces à la sauvette et marché de rue. Nous nous trouvons dans le dynamisme d'une ville dense et surpeuplée où se retrouver avec soi-même devient compliqué.

Pour s'isoler du chaos de la ville, il existe certains espaces publics tels les lieux de cultes ou les bibliothèques. Mais leur fonction première n'est pas celle-ci.

Pourquoi ne pas imaginer un espace public exempt de toute religion où la seule fonction serait le recueillement, la réflexion sur soi ? Un espace apollinien face à l'aspect dionysiaque de la ville.



Axonométrie



Ce projet est une nouvelle définition de l'espace public car il se veut partagé tout en offrant une expérience individuelle.

Pour cela, il doit se diffuser dans la ville pour que tout le monde puisse accéder à cette dimension spirituelle.

Ainsi, constatant que le progrès dans la téléphonie mobile entraînait la disparition des cabines téléphoniques, nous avons imaginé nous réapproprier ces lieux par une architecture qui se veut dans la continuité de ce service. Même entrée, même dimension, offrant un service public, celui de la pensée.

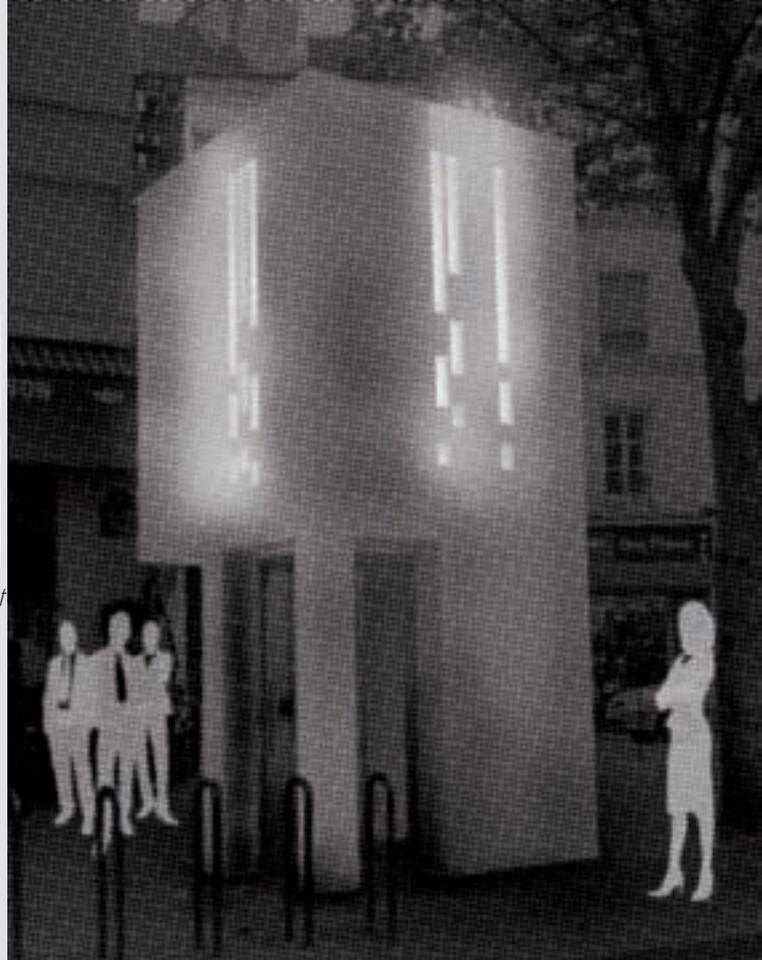
Une construction bois laissant apparaître une profondeur et une complexité à l'intérieur.

Nous pouvons imaginer une évolution du projet en réutilisant les branchements électriques et téléphoniques déjà présents, et ainsi faire de cette espace public individuel, un espace de communication.

Francesca Galoni (ENSAPLV) / Fabien Salhen (ENSAPLV) / Etienne Godfrin (ENSAPLV) / Paul Krynski (GT)



Perspectives / Vues générale du projet



Coupe

Elevation

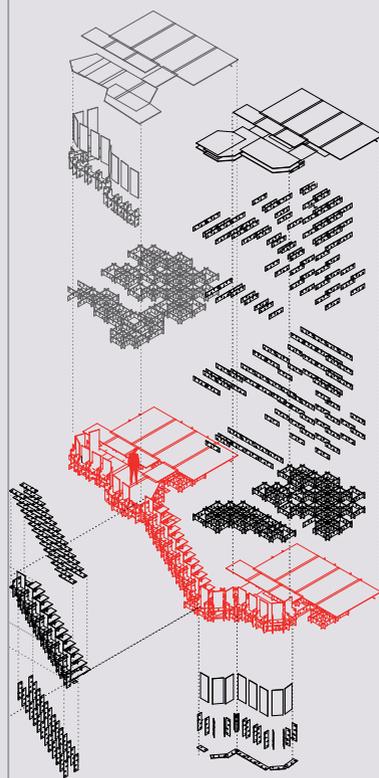
LABORATOIRE

«Tout est fini. Vous ne verrez jamais le café. Il n'existe pas. Le café doit être construit.»

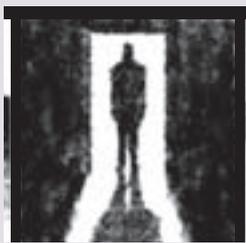
Ivan Chitchevlov

La légende de la cité des lumières est un mythe. Tout ce qui reste, c'est de la propagande et des masques capitalistes, des touristes qui marchent lentement dans le cortège d'enterrement de Paris, le couinement d'un accordéon fatigué.

Le véritable visage de Paris se trouve dans ses quartiers défavorisés. La revanche d'un passé colonial. Je suis un jeune Marocain. Je ne peux pas partir je ne peux pas rester.



Éclaté



Nous luttons. Contre l'aliénation, un combat identitaire. La lutte a quitté les bâtiments et s'est éparpillée dans les rues, comme une inondation après des mois de pluie. La télévision ment, appelle à témoin?

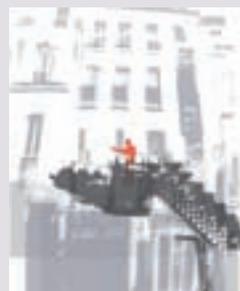
Le café est cher, la conversation difficile, le contact se limite à quelques gestes. Les lumières étincelantes s'éteignent doucement, les cafés ferment leurs portes, les intellectuels se couchent. Il y en a beaucoup comme moi. La ville ne nous connaît pas, et ne nous prête pas attention.

Je vais mettre mon propre masque, et recréer Paris.

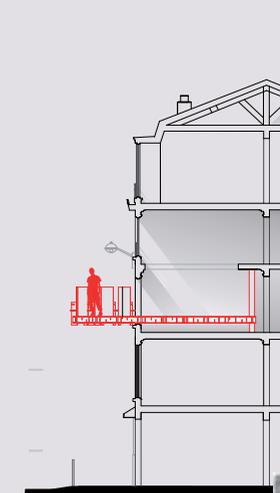
Madeleine Tiget (ENSAPLV) / Manel Benamar (ENSAPLV) / Ali Karimi (GT)



Perspectives / Vues générale du projet



Elevation



Coupe

DECONTRÔLE URBAIN

Les institutions contribuent à accélérer le processus de déclin car leur intervention dans l'espace public est systématiquement fondée sur une logique de contrôle identique à celle décrite dans un certain livre de Georges Orwell.

Nous constatons que pour garantir l'avènement de la circulation mécanique, l'Etat a opéré sur l'espace public un contrôle des circulations autant motorisées que piétonnes, dicté par un meilleur rendement économique, dans lequel il est devenu étrange de s'arrêter.

Le contrôle des usages a fait apparaître des absurdités dans l'espace collectif. Les dispositifs anti-SDF visent à rendre les espaces impraticables et les sièges inconfortables, lorsqu'ils ne sont tout simplement pas supprimés.

Les discours sécuritaires nauséabonds ont légitimé le contrôle des populations avec l'envahissement des caméras de télé-surveillance. Aujourd'hui elles ont été rebaptisées vidéoprotection, ce changement sémantique est symptomatique du basculement des pensées.



Dessins



Bien loin de ne pas prendre partie, l'Architecture a largement collaboré au contrôle de la société du panoptique décrit par Foucault, en passant par les percées d'Hausmann.

Mais si l'architecture peut créer le contrôle, peut-elle créer le "décontrôle" ? Peut-elle rompre avec les tendances actuelles et redonner de la substance à l'espace public ?

Nous prenons l'Architecture comme un cheval de Troie pour pirater les règles urbaines.

Nous l'envisageons comme support à la création d'un espace subversif, dans lequel viendrait se libérer les pensées collectives.

Nous utilisons la figure du théâtre car il est le lieu social par excellence répandant à travers la ville un reflet caricatural, révélateur et dénonciateur des failles de la société.

Ce théâtre nous l'introduisons dans la rue. Cette entité implose dans la ville. Elle déverse un nouveau type de mobilier provoquant le public à moduler, transformer, s'approprier son environnement et de ne plus seulement le subir.

Du statut de spectateur l'individu devient alors acteur des affaires de la cité.

Nicolas Barnavon (ENSAPLV) / Emanuele Barigelli (ENSAPLV) / Ali Lari (GT)

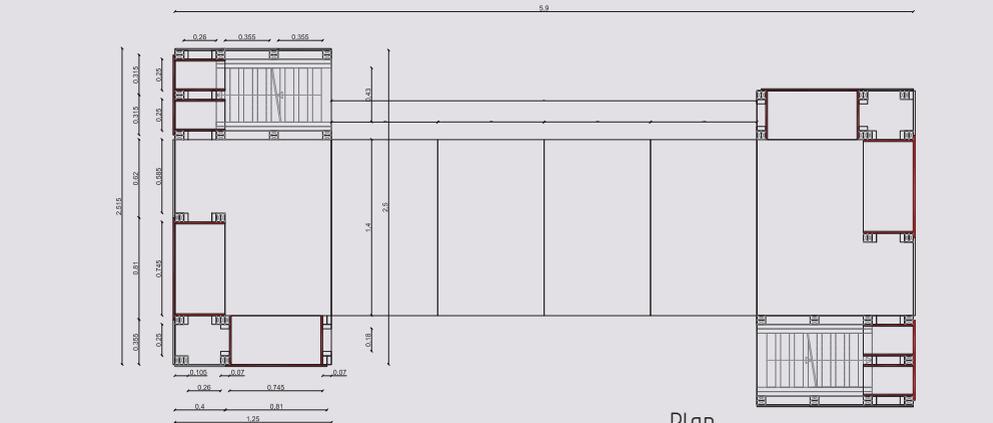
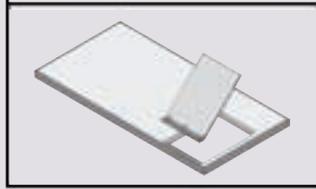
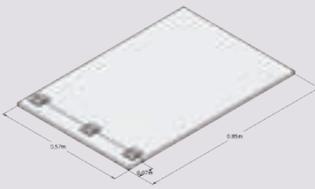
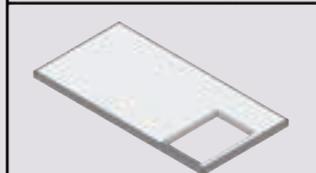
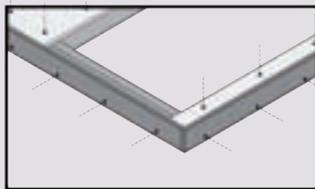
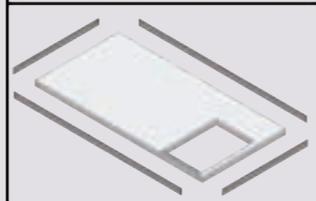
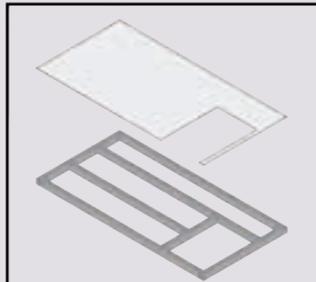
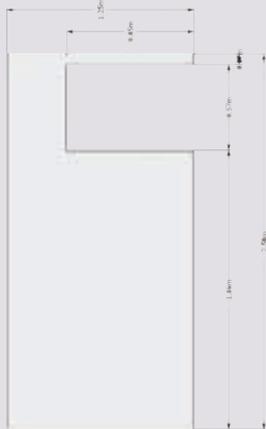
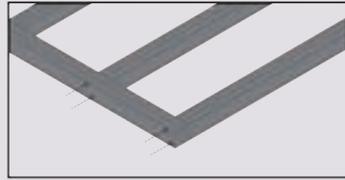
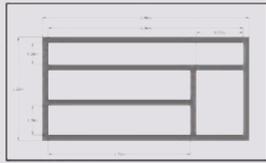
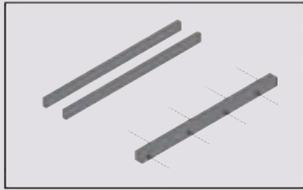




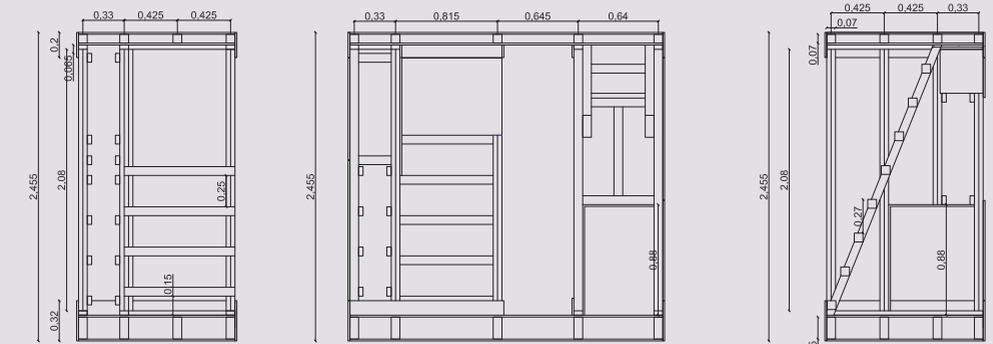
LETTERPAPER JIBLONEN

MONTEZ VOTRE SKAL

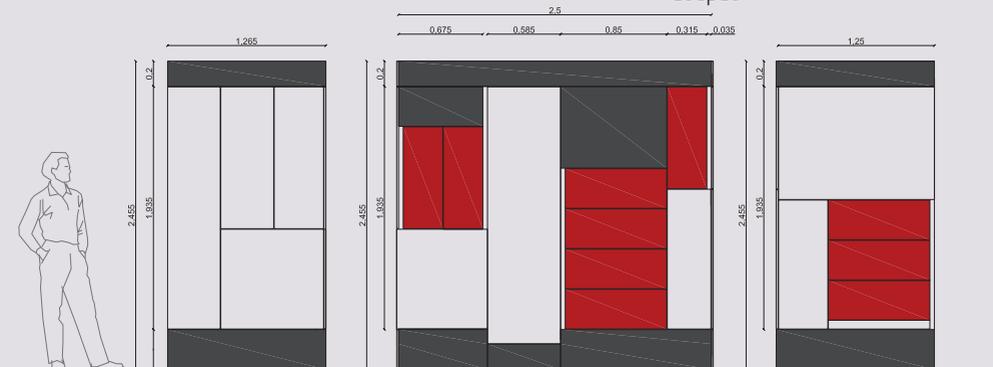
Notice de Montage



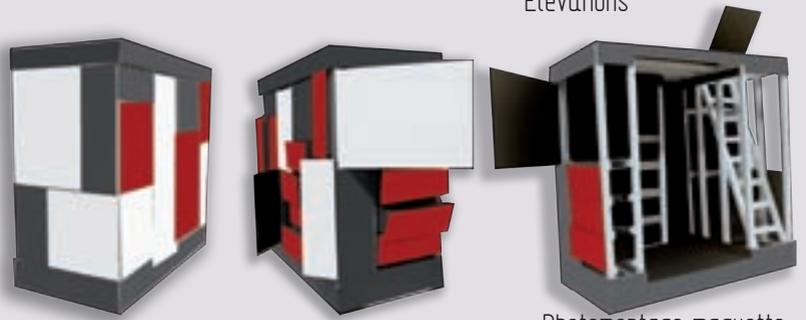
Plan



Coupes



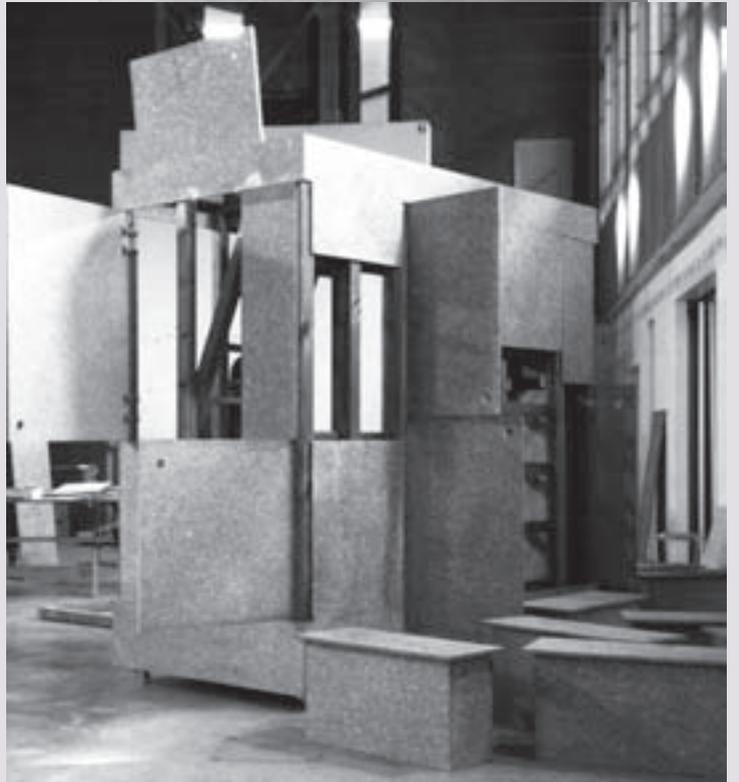
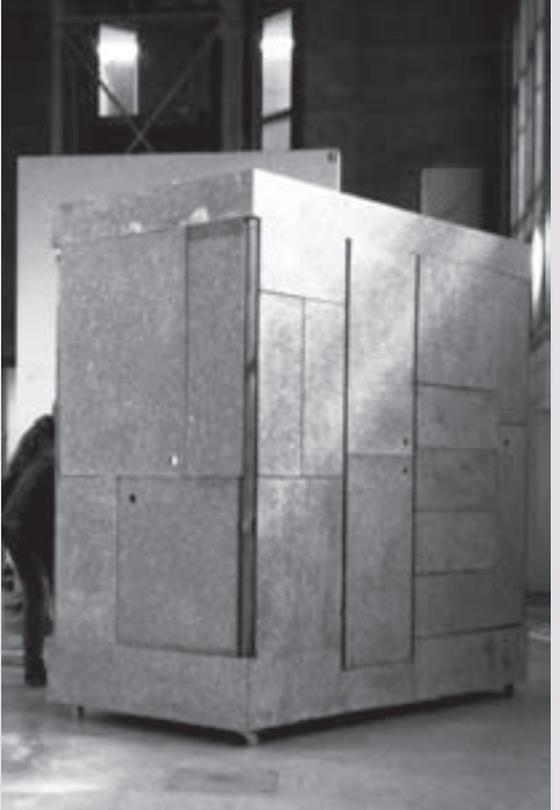
Elévations

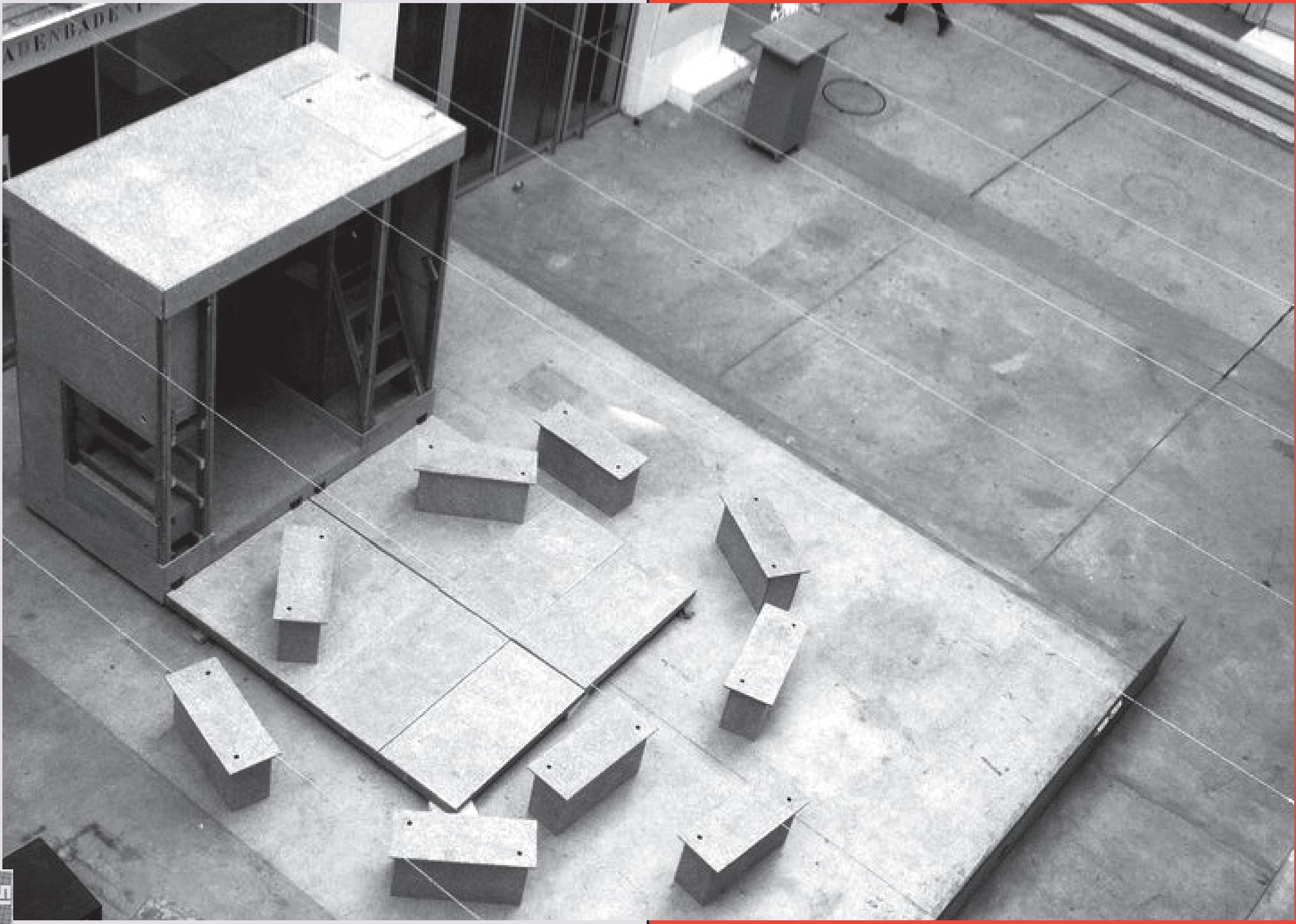


Photomontage maquette

CONSTRUCTION SITE







ATTENBADER

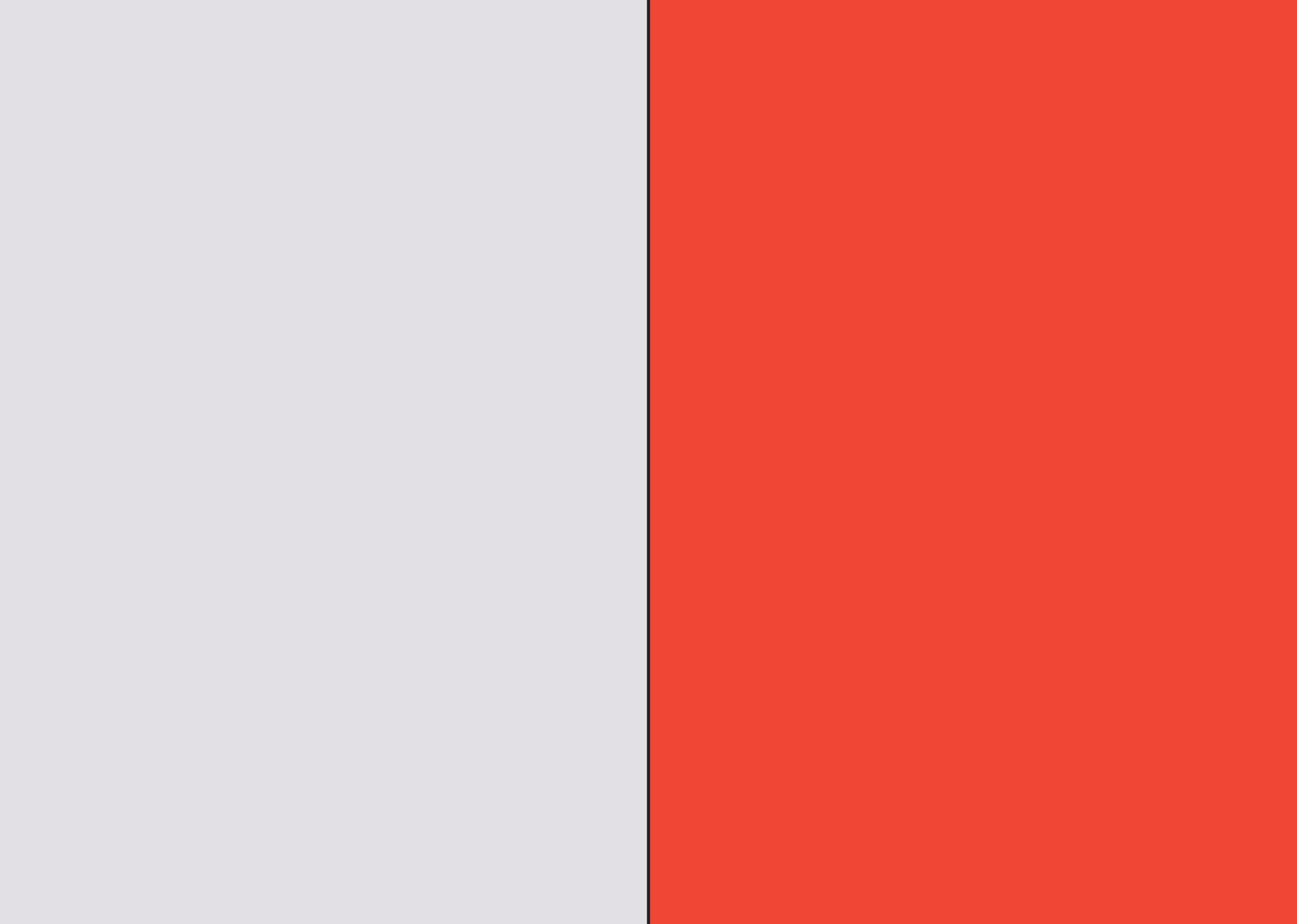
ATELIER FRANCO-AMERICAIN
Georgia Tech Paris program Fall 2010

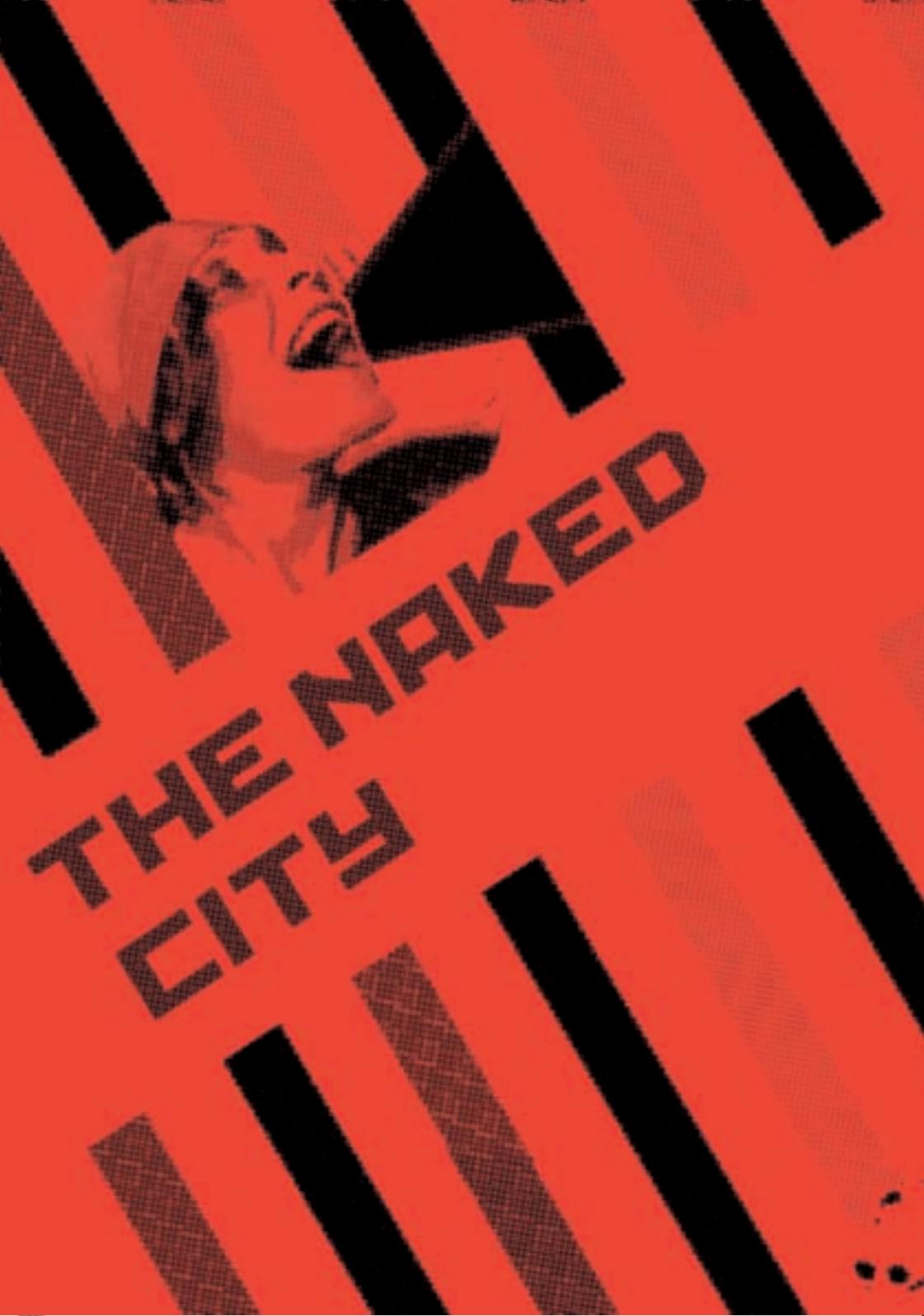
Georgia Tech College of Architecture
ENSA Paris La Vilette

Année 2010/2011

Blog:

<http://afa-gt.blogspot.com/>





THE NAKED CITY

